



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 088 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 7 février 2018

—
Président

M. Pat Finnigan

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mercredi 7 février 2018

• (1535)

[Traduction]

Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)): Bienvenue à tous à la réunion. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et aux motions adoptées par le Comité le mardi 6 décembre 2016 et le jeudi 26 octobre 2017, le Comité reprend son étude sur les changements climatiques et les problèmes de conservation de l'eau et des sols.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à nos invités.

Je suis désolé de ne pas avoir eu le temps de vous serrer la main avant, mais je vous souhaite à nouveau la bienvenue, monsieur Kristensen et monsieur Stordy, vous qui venez tous les deux de ma belle province du Nouveau-Brunswick. Je suis très heureux que vous soyez là.

Je crois que M. Cedric MacLeod, que je connais aussi, est présent également. Il participe par téléconférence du Nouveau-Brunswick.

Nous sommes ravis de vous accueillir.

Monsieur Kristensen, allez-y. Vous avez jusqu'à sept minutes.

Monsieur Hans Kristensen (1er vice-président, Conseil canadien du porc): Bonjour. Je m'appelle Hans Kristensen. Je suis un éleveur de porcs et de poulets du Nouveau-Brunswick. Je suis aussi 1er vice-président du Conseil canadien du porc. J'aimerais d'abord remercier les membres du Comité de m'avoir invité à venir discuter de l'étude sur les changements climatiques et sur les problèmes de conservation de l'eau et des sols.

Comme tous les Canadiens, les éleveurs de porcs s'inquiètent des conséquences des changements climatiques et de l'incidence que nous, les producteurs alimentaires, avons sur les sols et sur les ressources en eau dont nous dépendons. Les changements climatiques ne sont pas pour nous un défi théorique. Ils ont des répercussions sur les cultures que nous produisons, les installations que nous utilisons pour protéger nos animaux et les maladies végétales et animales auxquelles nous devons faire face chaque jour. Souvent, nos familles vivent sur nos fermes, et, la plupart du temps, notre réussite dépend de notre capacité de transférer nos fermes de génération en génération.

À ces considérations générales s'ajoute la réalité concrète de devoir soutenir jour après jour la concurrence sur le marché mondial. Les éleveurs de porcs canadiens exportent près de 70 % de leur production. Nous évoluons dans un environnement hautement concurrentiel, et l'un de nos principaux avantages est notre accès à des sols de grande qualité et à un approvisionnement constant en eau.

Nous sommes bien conscients de l'importance de ces ressources, et c'est pourquoi nous nous efforçons d'en assurer la disponibilité à long terme. La nécessité d'être concurrentiel à l'échelle mondiale

signifie que nous devons sans cesse nous employer à produire davantage de porcs en utilisant, simultanément, moins de terre, d'eau et d'énergie. De plus, les éleveurs de porcs sont pleinement conscients de l'importance de préserver la confiance des Canadiens, et je parle ici de tous les Canadiens, pas seulement ceux qui consomment notre porc. Notre approbation sociale est très importante pour nous.

Cela signifie que les producteurs subissent des pressions énormes non seulement pour être des intendants de leur propre environnement, mais aussi pour être des gardiens de l'environnement en général. Nous acceptons ce défi et avons commencé à suivre de près nos progrès. Les éleveurs québécois, par exemple, surveillent régulièrement leurs améliorations. En seulement quatre ans, ils ont réduit de près de 2 % la quantité d'eau nécessaire pour produire un kilo de porc. Ils se sont également comparés aux éleveurs mondiaux et ont constaté que leur empreinte de carbone était de 31 % inférieure à la moyenne mondiale.

Des recherches menées aux États-Unis montrent que les éleveurs de porcs américains, qui utilisent des systèmes de production similaires à ceux utilisés au Canada, ont, au cours des cinquante dernières années, réduit de 50 % les ressources naturelles consommées par les porcs pour chaque kilo de porc produit. Les agriculteurs utilisent 40 % moins d'eau, 33 % moins de nourriture et jusqu'à 59 % moins de terre.

À l'échelle nationale, la Table ronde sur la chaîne de valeur du porc s'appuiera sur les travaux menés à l'échelle provinciale pour entreprendre une analyse du cycle de vie de l'industrie du porc au Canada. Au fil des ans, nous avons adopté différentes initiatives, souvent en partenariat avec les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi qu'avec des administrations municipales.

L'adoption de plans agroenvironnementaux est un des premiers exemples. Le plan environnemental de la ferme est une évaluation menée par les éleveurs en vue de cerner et d'atténuer les risques environnementaux éventuels sur la ferme. Ces plans, combinés aux mesures d'incitations techniques et financières visant à s'attaquer aux problèmes décelés, ont permis non seulement d'attirer l'attention sur les problèmes à la ferme, mais également de mettre en oeuvre des mesures pour y remédier. C'est là un exemple typique de pensée globale et d'action locale.

La gestion du lisier de porcs est un domaine dans lequel notre industrie s'est grandement investie pour mettre en oeuvre des pratiques à caractère scientifique visant à réduire notre incidence sur les sols et l'eau. L'épandage de lisier de porcs sur les terres agricoles est un moyen économique et durable sur le plan de l'environnement d'augmenter le rendement des récoltes par l'apport de substances nutritives et de matières organiques. Les nutriments présents dans le lisier de porcs peuvent remplacer les fertilisants chimiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre associés à leur production. Cependant, la valeur du lisier ne se limite pas à la valeur cumulée des différents nutriments. Le lisier de porcs est un excellent engrais qui améliore la qualité du sol en augmentant le contenu organique.

Afin d'optimiser la valeur du lisier de porcs, les éleveurs du Canada élaborent des plans de gestion des éléments nutritifs. Ces plans, élaborés avec l'aide de spécialistes des sols et de l'eau, permettent de veiller à ce que la capacité de stockage du fumier soit adéquate et que l'épandage soit effectué le plus avantageusement possible pour la terre. Dans plusieurs régions du Canada, les éleveurs utilisent un procédé d'épandage du fumier par injection. Une telle injection directe dans le sol assure une utilisation maximale des nutriments disponibles par la culture.

Le soutien financier du gouvernement, souvent lié aux plans agroenvironnementaux, s'est révélé d'une grande efficacité au moment de mettre en oeuvre des mesures visant à mieux gérer le stockage et l'épandage du fumier. Les éleveurs travaillent aussi en étroite collaboration avec le gouvernement afin de trouver des solutions à l'échelle des bassins hydrographiques et de gérer la qualité de l'eau. Par exemple, les éleveurs ontariens travaillent activement en collaboration avec des fonctionnaires du gouvernement ontarien et d'autres intervenants de l'industrie agricole dans le cadre du Plan d'action national pour le bassin des Grands Lacs.

Cependant, il reste du travail à faire. Pour cette raison, les éleveurs créent des partenariats avec les gouvernements et investissent massivement dans la recherche et le développement.

• (1540)

Par exemple, près de la moitié de l'empreinte carbone associée à l'élevage du porc est attribuable à la production de récoltes destinées à l'alimentation des porcs. L'amélioration de l'indice de conversion offre une excellente occasion de réduire l'effet global de la production porcine et le nombre d'acres nécessaire à l'alimentation des porcs. Des projets de recherche en cours étudient pratiquement tous les aspects de la question, du recensement d'animaux génétiquement supérieurs à l'utilisation de probiotiques qui contribuent à améliorer la disponibilité des nutriments consommés par les porcs. Des efforts sont également déployés pour cerner des méthodes pratiques qui mèneront à de plus grandes économies en matière d'aliments, d'eau et d'énergie.

Vu l'importance de l'innovation, nous sommes ravis de la priorité que lui accorde le gouvernement du Canada. Les éleveurs de porcs canadiens attendent avec intérêt le lancement du nouveau Partenariat canadien pour l'agriculture. Grâce au programme Agri-science, les éleveurs de porcs pourront poursuivre leur partenariat à long terme avec Agriculture et Agroalimentaire Canada afin d'exploiter la recherche pour relever les défis fondamentaux de notre industrie.

En ce qui concerne le porc, nos travaux de recherche sont dirigés par Swine Innovation Porc, qui a son siège social à Québec et qui favorise les activités de recherche dans le secteur porcine canadien. Son principal objectif consiste à accroître la rentabilité et le développement durable au sein de l'industrie canadienne du porc

en appuyant la mise au point de technologies les plus novatrices possible qui profiteront à l'ensemble de la chaîne de valeurs du porc.

Bien que le secteur du porc ait grandement tiré profit de l'initiative des grappes agroscientifiques, les ressources que nous pouvons mettre à contribution sont limitées. En 2016, le Conseil canadien du porc a mené à terme le processus public de création d'un office de promotion et de recherche. Un tel office offrirait aux éleveurs une nouvelle source de fonds de l'industrie qui pourrait servir à élargir notre programme d'innovation et est absolument critique à nos améliorations futures. Nous attendons avec intérêt que le gouvernement du Canada termine son examen de notre demande et prenne les mesures nécessaires pour créer un tel office.

D'importants progrès ont été réalisés dans la lutte contre les changements climatiques. En effet, nous améliorons sans cesse l'efficacité et la durabilité environnementale de notre production, en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre par l'adoption de pratiques novatrices en matière de santé et d'élevage, par l'adoption d'outils à l'appui d'une production durable et respectueuse de l'environnement et par l'utilisation de moins de ressources. De telles initiatives réduisent l'incidence de la production du porc sur l'environnement tout en maximisant la contribution à l'économie.

Je vous remercie encore une fois de l'occasion qui m'est offerte de comparaître devant le Comité aujourd'hui et de traiter de cet important sujet. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Kristensen.

Cedric, vous avez maintenant sept minutes pour présenter votre déclaration. Allez-y.

M. Cedric MacLeod (directeur général, Association canadienne pour les plantes fourragères): Merci beaucoup. Je regrette de ne pas pouvoir être là en personne avec mes collègues du Nouveau-Brunswick. En fait, c'est dans l'industrie du porc que j'ai commencé ma carrière dans le domaine agricole. Je travaillais sur la question des changements climatiques au sein de l'industrie porcine, et c'est donc intéressant d'y revenir.

Je suis à Abou Dhabi cette semaine. Nous faisons la promotion de l'exportation de plantes fourragères canadiennes un peu partout dans le monde, ce dont je vais parler un peu plus tard.

Je tiens à me faire l'écho des commentaires de Hans et à remercier le Comité de me donner l'occasion de comparaître aujourd'hui. Je ne crois pas que vous ayez sous les yeux mes notes d'allocution, mais elles ont été soumises.

Je veux vous donner un bref aperçu de l'importance du secteur des plantes fourragères canadien. Nous cultivons environ 70 millions d'acres au Canada. Environ 34 millions d'acres sont utilisés pour faire pousser du foin cultivé, des cultures de pâture et pour produire des semences de plantes fourragères. Les 36 autres millions d'acres sont constitués de grands pâturages naturels, et on les trouve principalement dans l'Ouest canadien.

Pour ce qui est des comparaisons avec le secteur des grandes cultures, en 2017, selon la publication *Perspectives des principales grandes cultures au Canada* d'Agriculture et Agroalimentaire Canada de 2017, il y avait environ 65 millions d'acres de cultures annuelles au Canada. En fait, le secteur des plantes fourragères compte, dans l'ensemble, 5 millions d'acres de plus que l'ensemble du secteur des cultures annuelles. Nous occupons une place assez importante dans le paysage agricole canadien.

Les utilisations qu'on fait de nos plantes fourragères sont de toute évidence étroitement liées aux industries d'élevage du bétail. Au Canada, il s'agit principalement du boeuf, de vaches laitières, des moutons, des chèvres, du bison et, dans une moindre mesure, des chevaux qui, fait surprenant, consomment beaucoup de plantes fourragères au Canada. C'est surprenant quand on y pense bien. Je sais que, au Nouveau-Brunswick, il y a autant de chevaux qu'il y a de vaches laitières et de vaches de boucherie. C'est une industrie importante qui consomme beaucoup de plantes fourragères canadiennes.

Une part d'environ 5 % de la production canadienne est exportée dans différentes destinations aux États-Unis, au Japon, en Corée, en Chine et au Moyen-Orient. Nous sommes ici cette semaine pour représenter l'industrie. Les principales plantes fourragères exportées ici sont le foin de phléole et la luzerne, production qui est principalement destinée au secteur laitier, dans la majorité des cas, mais il convient aussi de souligner l'importante utilisation faite par les éleveurs de chevaux, de chèvres, de brebis et, en fait, de chameaux. Je n'ai jamais visité un élevage de chameaux, mais, demain, je me rends dans le désert pour en voir un. J'ai bien hâte.

Pour ce qui est de la valeur économique du secteur fourrager, à la lumière des données du Recensement de l'agriculture de 2011, l'industrie vaut environ 5,09 milliards de dollars, ce qui la place au troisième rang des plus importantes cultures, après le blé et le canola. Par conséquent, c'est une industrie qui a une importante incidence directe dans le domaine agricole canadien. De plus, puisqu'il s'agit d'une culture de base pour les industries laitières et bovines canadiennes, nous soutenons une industrie de 11 milliards de dollars, qui, quant à elle, appuie des activités économiques annuelles à l'échelle de la chaîne de valeur de 50 milliards de dollars au Canada. Encore une fois, en plus d'être très présent dans le paysage agricole, notre secteur contribue aussi de façon importante à l'économie.

La contribution à l'environnement dont nous parlons aujourd'hui est elle aussi assez impressionnante. Lorsque nous parlons de contribution à l'environnement, nous parlons principalement des biens et services écologiques, ce qui inclut, entre autres, la lutte contre l'érosion, la lutte contre les inondations, l'amélioration de la qualité de l'eau de surface, les habitats fauniques, les services de pollinisation et la séquestration de carbone dans le sol, choses sur lesquelles nous avons beaucoup mis l'accent au cours des deux ou trois dernières années. Je vais décrire un important projet que nous réalisons actuellement dans quelques instants.

En 2012, Doug Yungblut a réalisé une étude sur la valeur économique globale de l'industrie et la valeur des biens et services écologiques. Son rapport laisse entendre que, seulement en Saskatchewan, la valeur des biens et services écologiques oscillait entre 895 millions et 1,9 milliard de dollars. En Alberta, on parlait d'une fourchette de 390 millions à 1,3 milliard de dollars.

• (1545)

L'estimation élevée pour l'Alberta et la Saskatchewan seulement est de plus de 3 milliards de dollars de biens et services écologiques par année. On parle ici d'une contribution importante.

Un de nos défis, c'est que nous n'avons pas un procédé de marché complet nous permettant de monétiser ne serait-ce qu'une portion de la valeur des biens et services écologiques fournis par les producteurs fourragers canadiens au grand public du Canada, ce qui a une incidence sur la prévalence des cultures fourragères à l'échelle du territoire. On constate de toute évidence une réduction progressive du nombre d'acres consacrées aux plantes fourragères, ce

qui découle en grande partie du déclin de la production dans le secteur bovin. Comme vous le savez, cette industrie affiche une baisse, d'année en année, et ce, depuis quelques années. Cependant, il y a un certain nombre de programmes régionaux qui visent à promouvoir l'inclusion de plantes fourragères dans la rotation des cultures. J'en parlerai aussi dans quelques instants.

Je veux parler rapidement de certains des défis auxquels nous sommes confrontés, particulièrement en tant qu'industrie nationale. Encore une fois, nous représentons 70 millions d'acres et nous sommes très diversifiés. Comme je viens moi-même de l'Est canadien, et puisque je travaille principalement au Québec et en Ontario, la prévalence des systèmes d'alimentation en parc signifie que la plupart de nos plantes fourragères sont récoltées, entreposées, puis fournies dans des installations d'engraissement en parc. L'industrie bovine utilise encore la méthode du pâturage durant l'été. Cela signifie qu'on intègre parfois des cultures de plantes fourragères dans la rotation des cultures annuelles. Du point de vue de la durabilité, c'est très important pour nous de porter une attention particulière à la conservation des sols et aux pratiques de gestion du fumier animal afin de nous assurer de maintenir la santé à long terme des sols et de veiller à une gestion efficace et responsable des matières nutritives du fumier.

Hans a lui aussi mentionné dans sa déclaration l'importance de la santé des sols et de la gestion responsable de l'utilisation du fumier. Je suis tout à fait d'accord avec lui à ce sujet.

• (1550)

Le président: Je suis désolé de vous interrompre, mais vous avez un peu dépassé les sept minutes qui vous étaient accordées. Je vais devoir vous demander de conclure très rapidement. Nous avons beaucoup de questions à poser, alors vous aurez probablement l'occasion d'étoffer votre exposé.

M. Cedric MacLeod: Excellent. J'ai quelques commentaires sommaires. J'avais presque fini. Je vous remercie.

J'ai deux ou trois recommandations pour assurer le renforcement continu du secteur des plantes fourragères. Évidemment, nous voulons aller de l'avant afin de mettre au point des méthodes pour quantifier les biens et services écologiques. C'est très important de pouvoir redonner un peu d'argent aux producteurs.

Nous mettons beaucoup l'accent sur la quantification des taux de séquestration du carbone dans le sol des cultures fourragères du Canada, ce qui aidera à monétiser la valeur des biens et services fourragers.

Nous voulons continuer à promouvoir l'utilisation de mesures de conservation liées aux cultures qui assureront le maintien de la santé des sols et nous aideront à utiliser notre fumier de façon efficace afin que nous puissions compter sur des systèmes de culture résilients.

Le président: Merci, monsieur MacLeod.

Nous allons maintenant passer aux questions. Je tiens seulement à souligner le fait que M. Raj Saini est ici aujourd'hui et qu'il remplace Lloyd Longfield.

Encore une fois, la question principale que nous nous posons dans le cadre de notre étude — je veux m'assurer qu'on s'y tienne —, est de savoir de quelle façon le gouvernement peut aider le secteur agricole canadien à mieux s'adapter à la gravité croissante des problèmes associés aux changements climatiques et à mieux régler les problèmes liés à la conservation de l'eau et des sols. Cela faisait partie de notre motion, ne l'oublions pas.

Nous allons commencer la série de questions.

Monsieur Berthold, vous avez la parole pendant six minutes.

[Français]

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous nos témoins de leur présence.

J'ai deux questions à poser.

Monsieur Kristensen, je félicite votre industrie d'avoir su améliorer grandement ses façons de faire au cours des dernières années. On ne reconnaît pas assez souvent les efforts que font les producteurs canadiens pour prendre soin de leurs terres, de leur environnement et des ressources à leur disposition. Votre expérience ou votre exemple des dernières années est très intéressant à voir.

Si je comprends bien, vous voulez aller encore plus loin, et pour vous, cela passe par l'attribution de plus de fonds de la part du gouvernement à votre office de recherche. Si on laissait plus d'argent aux producteurs en ne leur imposant pas une taxe sur le carbone, pensez-vous que votre industrie serait en mesure de faire plus de chemin?

[Traduction]

M. Hans Kristensen: C'est la question parfaite: de quoi ai-je besoin? J'adore répondre à cette question.

Nous avons réalisé d'importants progrès au cours des dernières années, et je tiens à remercier le gouvernement fédéral à ce sujet, parce que beaucoup des avancées n'auraient pas été possibles sans le partenariat financier que nous avons avec Swine Innovation Porc à Québec. C'est une initiative financée conjointement par les éleveurs et le gouvernement fédéral, et nous espérons vraiment que le niveau de financement sera maintenu.

Lorsqu'on réfléchit à ce dont on aura besoin à l'avenir, selon moi, ce n'est pas compliqué. J'ai mentionné dans mon exposé que le Conseil canadien du porc a terminé son processus public lié à l'établissement d'un organisme de promotion et de recherche. Essentiellement, il s'agit d'une demande qui ne coûte rien au gouvernement. On bénéficiera tout simplement d'une contribution sur le porc importé au pays. Soyons clairs: tous les éleveurs de porcs au Canada paient une contribution, et ces fonds sont destinés à la recherche, afin de nous aider à assurer la durabilité environnementale et à promouvoir l'efficacité globale au sein de notre industrie. Ce que nous demandons, c'est qu'on traite le porc importé de la même façon, et qu'une contribution similaire soit exigée sur le porc importé.

C'est exactement la même chose qu'aux États-Unis. Lorsque j'exporte des animaux vivants ou du porc aux États-Unis, je paie une contribution nationale là-bas. Nous ne faisons qu'uniformiser les règles du jeu. C'est simplement une mesure que nous demandons au gouvernement de prendre. Le processus est en place. Tout est entre les mains du gouvernement. Nous demandons simplement au gouvernement d'y mettre la dernière main, parce que ce processus nous fournira une source de revenus supplémentaires pour poursuivre nos recherches et nous permettre de passer au niveau supérieur.

• (1555)

[Français]

M. Luc Berthold: Merci beaucoup, monsieur Kristensen.

Monsieur MacLeod, vous avez fait quelques recommandations sur la reconnaissance de l'industrie fourragère relativement à l'amélioration de l'environnement.

J'ai une courte question. Avec les changements climatiques, il y a maintenant une récolte fourragère de plus par année, comparativement aux quelques dernières années. On voit beaucoup cela au Québec. Cela a dû avoir un impact majeur sur les résultats de votre industrie.

[Traduction]

Le président: Cette question était-elle destinée à M. MacLeod?

M. Luc Berthold: Oui, désolé.

Monsieur MacLeod, avez-vous entendu la question?

M. Cedric MacLeod: J'ai entendu jusqu'au moment où vous avez dit que le Québec produit plus de plantes fourragères d'année en année et que cela a dû avoir un impact majeur. Ensuite, l'interprétation s'est arrêtée pendant un court instant.

M. Luc Berthold: D'accord. Je tenterais le coup plus tard, parce que je dois céder le reste de mon temps à M. Barlow. Il a quelque chose à dire.

M. John Barlow (Foothills, PCC): Merci beaucoup, monsieur Berthold, de me donner une partie de votre temps.

Monsieur le président, je veux présenter la motion dont j'ai donné un préavis lundi. J'aimerais la présenter et en discuter maintenant, si vous me le permettez, s'il vous plaît.

La motion que je veux présenter se lit comme suit:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire entreprenne une étude sur le Guide alimentaire canadien et entende spécifiquement des intervenants de l'agriculture et de l'agroalimentaire; et que le Comité présente ses conclusions à la Chambre avant la publication de la Partie 1 du nouveau rapport sur la politique d'orientation alimentaire.

J'aimerais prendre quelques instants, si vous me le permettez, monsieur le président et collègues du Comité, pour parler de la motion. Je m'excuse auprès de nos témoins, mais je crois que c'est quelque chose de très important, et c'est assurément important pour eux. C'est pertinent d'en parler, justement, alors qu'ils sont parmi nous aujourd'hui.

Je suis pas mal sûr que mes collègues des deux côtés de la salle et de tous les partis ont entendu haut et fort les préoccupations de leurs électeurs sur l'orientation prise dans le Guide alimentaire canadien et la politique alimentaire nationale. Assurément, c'est une évidence pour ceux d'entre nous qui ont participé au déjeuner, hier, lorsque le Dr Samis a parlé des préoccupations qu'il soulevait, notamment — et c'est ce que pensent plusieurs médecins à qui nous avons parlé — que non seulement on ne va pas dans la bonne direction, mais que, en fait, tout cela pourrait être contre-productif vu ce qu'on tente d'accomplir.

La partie du guide alimentaire dont il faut se préoccuper, c'est celle où on encourage les gens à arrêter de manger ce que des médecins, des nutritionnistes, des diététistes et nos intervenants estiment être des protéines animales saines et des produits laitiers sains.

Monsieur le président, notre travail, ici, au sein du comité de l'agriculture, c'est de représenter nos intervenants de tous les secteurs agricoles: nos agriculteurs, nos éleveurs, les intervenants du domaine agroalimentaire, nos transformateurs et toutes les entreprises qui comptent sur eux. J'ai été absolument atterré lorsque le comité de la santé s'est saisi du dossier et a consacré seulement deux réunions au guide alimentaire, sans inviter un seul agriculteur, éleveur, transformateur, représentant du secteur agroalimentaire, professionnel de la santé, nutritionniste, diététiste ou médecin, qui aurait pu présenter un point de vue différent et soumettre des études et des données scientifiques différentes, qu'on aurait pu intégrer dans ce rapport.

Il est vraiment de notre devoir, au sein du Comité, de soulever cette question et de l'étudier. Il faut le faire pour nous assurer que nos intervenants estiment s'être fait entendre dans le cadre du processus, ce qui n'est pas le cas actuellement. Comme je l'ai dit, je sais que vous vous êtes fait dire la même chose que nous, de ce côté-ci de la table. Les intervenants sont extrêmement frustrés de ne pas avoir eu leur mot à dire dans l'orientation donnée à un document qui aura une incidence sur eux plus que sur tout autre secteur de l'économie.

Non seulement tout cela aura une incidence sur eux — et leur gagne-pain en tant que familles et entreprises agricoles — et sur l'économie, mais en plus, je suis préoccupé par le message plus général qu'on communique de la sorte. Nous disons qu'il faut protéger notre secteur agricole, nos entreprises agricoles et notre cadre de gestion de l'offre à l'échelle internationale. Nous sommes au beau milieu de négociations liées à l'ALENA. Je suis très heureux de voir que le Partenariat transpacifique — le PTPGP — sera signé, je l'espère, au cours des prochains mois. Ce sont là de merveilleuses occasions.

Cependant, de quelle façon nos intervenants — nos agriculteurs, éleveurs et producteurs — peuvent-ils croire en notre capacité de protéger leurs intérêts à l'échelle internationale alors que nous ne les protégeons même pas ici, au pays, dans un document national sur lequel le gouvernement a plein contrôle? Comment peut-on dire à nos intervenants: « Oui, absolument, nous nous assurerons que ces accords commerciaux... Vous aurez accès à ces marchés, mais nous ne vous fournirons pas le même soutien, ici, au pays. »

Nous parlons d'obstacles non tarifaires et de ce qui se passe en Italie et en Inde actuellement. De quelle façon pouvons-nous affirmer que nos produits alimentaires sont les plus sécuritaires au monde et qu'ils sont transformés conformément à la réglementation la plus stricte? Comment pouvons-nous affirmer une telle chose à l'échelle internationale tandis que nous disons à nos propres consommateurs canadiens de manger moins de ces produits parce qu'ils ne sont pas bons pour eux? C'est contradictoire non seulement dans nos marchés potentiels à l'échelle internationale, mais assurément aux yeux de nos intervenants, ici, au pays.

•(1600)

Je suis vraiment préoccupé par tout cela, surtout lorsque notre première tâche, ici, selon moi, c'est de représenter le secteur agricole de partout au pays, et je crois qu'aucun d'entre nous peut contester le fait qu'il est très clair que Santé Canada se lance dans une direction qui nuit aux intervenants de notre secteur agricole et aux transformateurs alimentaires ainsi qu'aux producteurs, sur le terrain.

J'ai fait une déclaration lundi après avoir présenté la motion et j'ai très rapidement reçu une pile de lettres de soutien d'intervenants qui nous demandent de nous pencher sur cette question. Et je veux insister sur quelque chose: ces lettres ne viennent pas seulement d'intervenants du secteur de l'élevage et du secteur laitier. Ce sont des

lettres qui viennent d'associations de producteurs de céréales et d'horticulteurs. Aucun d'entre eux ne veut que le gouvernement choisisse des gagnants et des perdants dans le guide alimentaire. Ils veulent que tous réussissent. Selon eux, le Guide alimentaire canadien et certains des éléments de la politique alimentaire lorsqu'il est question d'étiquetage sur le devant de l'emballage... Encore une fois, on en revient à cette question: de quelle façon pouvons-nous parler de salubrité des aliments lorsque nous disons aux Canadiens que les aliments que nous produisons ici, dans nos fermes, sont mauvais pour la santé?

Ils veulent s'assurer que nous avons du succès et que nous défendons notre secteur agricole. Je crois vraiment que l'orientation adoptée par Santé Canada dans le guide alimentaire est fondée sur un genre de militantisme et une certaine idéologie et non sur de bonnes données scientifiques. Encore une fois, je crois qu'il est de notre devoir de nous assurer qu'on utilise une approche équilibrée dans le guide alimentaire et que tous les intervenants ont leur mot à dire, pas seulement l'industrie. Il faudrait nous assurer d'inviter des professionnels de la santé qui nous fourniront un point de vue équilibré sur ce que devrait être le contenu du guide alimentaire, ce qu'il faudrait inclure et ce qui est le mieux pour les Canadiens.

De ce que j'ai vu dans la première ébauche du guide alimentaire, et assurément ce que j'ai constaté à la lumière de la rétroaction de nos intervenants, l'orientation prise dans le guide alimentaire est extrêmement unilatérale. Le guide n'est pas équilibré. Encore une fois, je crois qu'il est de notre devoir de nous assurer de défendre nos intervenants, de défendre nos agriculteurs, nos éleveurs et nos transformateurs alimentaires. Je vous demande de soutenir ma motion.

J'aimerais ajouter, si vous me le permettez — et je m'excuse encore une fois de prendre un peu de temps, mais je crois vraiment que c'est un enjeu important — que le ministre de l'Agriculture... Je ne dirais jamais que le ministre doit nous dicter ce que nous devons faire. Nous sommes un organisme indépendant, et je crois que c'est très important. Le ministre de l'Agriculture, dans une réunion avec les Producteurs laitiers du Canada, ce matin, a dit qu'il ne s'opposerait pas à ce que le comité de l'agriculture se penche sur cette question. Je crois que c'est un bon signe: nous avons un certain soutien du ministre si nous décidons d'entreprendre une telle étude.

Encore une fois, j'espère obtenir votre soutien sur cette question. Je crois que c'est extrêmement important. Si nous ne nous entendons pas pour réaliser cette étude et bien faire les choses, eh bien la question que je vous pose et que je pose à mes collègues au sein du Comité est la suivante: pourquoi sommes-nous ici? Pourquoi sommes-nous ici si nous ne saisissons pas l'occasion de défendre nos intervenants et de les représenter dans ce processus? Peu importe quels seront les résultats de l'étude, je crois qu'il est de notre devoir de veiller à ce qu'on adopte une approche équilibrée. Ce rapport est donné au ministre de l'Agriculture, qui pourra ensuite travailler en collaboration avec les autres membres du Cabinet, avec la ministre de la Santé, pour s'assurer qu'on adopte une vision beaucoup plus globale sur l'orientation que doit prendre le guide alimentaire.

Je vous remercie encore une fois de m'avoir accordé ce temps de parole et je remercie à nouveau nos témoins qui sont là aujourd'hui. Je crois vraiment que tout cela est extrêmement important. Le temps presse. Nous avons peu de temps pour communiquer notre message, le message de notre milieu agricole.

Merci, monsieur le président.

•(1605)

Le président: Merci, monsieur Barlow.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir?

Monsieur Breton.

[Français]

M. Pierre Breton (Shefford, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je ne suis pas en désaccord sur ce que M. Barlow a mentionné, mais aujourd'hui, je propose que ce débat soit ajourné.

Le président: M. Breton propose que le débat soit ajourné.

[Traduction]

Ce n'est pas sujet à débat, malheureusement. C'est la règle.

La motion est que le débat sur la motion sera ajourné.

Nous allons mettre la motion présentée par M. Breton aux voix. Que tous ceux qui sont pour la motion d'ajournement du débat se manifestent.

M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View, PCC): Pouvons-nous avoir un vote par appel nominal, s'il vous plaît?

(La motion est adoptée par 5 voix contre 4.)

Le président: Continuons. Vous avez déjà pris 4 minutes et 21 secondes. Il vous reste environ 1 minute et 40 secondes.

Allez-y, monsieur Berthold.

[Français]

M. Luc Berthold: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je comprends, en me basant sur la décision prise par mes collègues d'en face, que la motion que nous avons présentée en vue d'étudier ici le Guide alimentaire canadien...

Ce temps m'est alloué et je peux en faire exactement ce que je veux, monsieur Breton. Je dispose d'une minute et trente secondes pour m'exprimer. Je peux donc continuer à parler autant que je le souhaite.

Je vois qu'avec cette tactique, les libéraux refusent que le Comité étudie ici le Guide alimentaire canadien, et ce, malgré le fait que nous ayons reçu je ne sais combien de lettres de la part de gens de notre secteur, à savoir des agriculteurs et des agricultrices, qui sont vraiment très inquiets.

Je parle ici notamment de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes, du Conseil canadien de l'horticulture ainsi que des Produits alimentaires et de consommation du Canada. C'est à tous ces gens que les libéraux viennent de dire non aujourd'hui.

Il y a aussi l'Association nationale des engraisseurs de bovins, les Producteurs d'œufs du Canada, les Producteurs de poulet du Canada et les Producteurs laitiers du Canada.

Je n'arrive absolument pas à comprendre cette décision, d'autant plus que le ministre de l'Agriculture lui-même s'est dit aujourd'hui favorable à l'idée que le Comité étudie le Guide alimentaire canadien. En effet, il a compris, lui, que le Guide alimentaire pouvait avoir un impact majeur sur les fermières et fermiers canadiens.

Le président: Merci, monsieur Berthold.

Monsieur Drouin, vous disposez de six minutes.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

[Traduction]

Merci à nos témoins d'être parmi nous.

Je veux revenir au sujet à l'étude. Je sais que nous n'aurons pas beaucoup de temps pour en discuter, mais j'aimerais que nous parlions de votre plan agroenvironnemental. Pouvez-vous nous dire ce qui a été fait au cours des cinq dernières années par rapport à ce plan en particulier? J'aimerais aussi savoir dans quelle direction l'industrie va évoluer selon vous — bien sûr, pourvu qu'elle dispose des ressources adéquates — au cours des cinq prochaines années?

•(1610)

M. Gary Stordy (directeur, Affaires gouvernementales et corporatives, Conseil canadien du porc): Je dirais que le plan agroalimentaire a été un succès retentissant pour l'industrie de l'agriculture en général. Dans chaque ferme, les exploitants agricoles doivent suivre le processus: ils doivent examiner leurs terres, leurs installations et tout le reste, et voir quelles mesures ils peuvent prendre pour atténuer leur impact sur l'environnement, peu importe de quoi il s'agit. Un spécialiste ou quelqu'un qui connaît bien l'industrie surveille le processus dans bon nombre de cas. Cette personne peut se déplacer d'une ferme à l'autre pour aider les agriculteurs à cerner des choses qu'ils n'avaient pas remarquées au départ ou dont les impacts leur étaient inconnus.

Dans notre industrie, il y a des programmes agricoles depuis les 15 dernières années, plus ou moins. Cedric MacLeod, qui est avec nous par téléconférence, a été véritablement une aide précieuse pour ce qui concerne ce qu'on appelle les rideaux d'arbres. Cedric en sait davantage à ce sujet que moi. Les arbres qui sont plantés à côté des exploitations agricoles offrent deux avantages: premièrement, ils permettent d'atténuer les odeurs, et deuxièmement, ils agissent comme brise-vent pour prévenir l'érosion des sols à certains endroits. Le fait est que les terres cultivées sont relativement plates et exposées à l'air et tout le reste. Cela ne concerne qu'un genre de terrain. Il pourrait être avantageux d'examiner tous les cinq ans les terres humides et les surfaces pastorales qui se trouvent près des voies d'eau. Il faut qu'il y ait des marges de recul appropriées.

Dans notre industrie, et dans certaines parties du Canada, je sais hors de tout doute que des réinvestissements sont nécessaires relativement aux étangs où est entreposé le lisier provenant des fermes. Seulement au niveau de la construction, cela n'est pas négligeable. Lorsqu'il est nécessaire de mettre l'équipement à niveau ou de le remplacer, tout le processus sera pris en considération dans le cadre d'un plan agroenvironnemental, et quelqu'un de l'extérieur va venir examiner l'exploitation agricole.

M. Francis Drouin: J'ai jeté un coup d'oeil à ce que vous avez accompli dans l'industrie du porc. Vous êtes parvenus à réduire de 40 % l'utilisation d'eau par kilogramme de porc. Également, par rapport à il y a 50 ans, vous utilisez 33 % moins de nourriture et 59 % moins de terre. Je crois que c'est une incroyable histoire de réussite.

Je m'interroge... Hans, vous avez évoqué brièvement l'organisation Swine Innovation Porc et les recherches en cours. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur ses projets à court terme?

M. Hans Kristensen: Essentiellement, Swine Innovation Porc est l'organisation qui regroupe toutes les études novatrices dans l'industrie porcine.

M. Francis Drouin: Voulez-vous dire toutes les recherches menées au Canada?

M. Hans Kristensen: Oui, le tout est coordonné à partir de Québec.

Notre objectif pour l'avenir est de trouver des moyens, quels qu'ils soient, d'améliorer l'efficacité et la durabilité globales de l'industrie. Comme je l'ai dit plus tôt, nous voulons surtout travailler du côté de l'indice de transformation, parce que nous croyons que nous pourrions obtenir des résultats facilement. Dans la production porcine, 50 % de l'énergie va dans la production agricole pour nourrir les animaux. Si nous pouvons nous améliorer de ce côté et obtenir de meilleurs résultats, cela aura un impact énorme sur nos activités.

Nous accordons aussi de l'importance à la consommation d'eau. Nous étudions notre consommation énergétique et les possibilités d'adapter les nouvelles technologies. À l'époque où j'étais un jeune fermier — il y a plus longtemps que je ne veux bien l'admettre —, nous avions des plans agroenvironnementaux, mais aujourd'hui, il faut les réviser en prenant en considération d'autres aspects de nos exploitations agricoles, comme le rendement énergétique ou l'éclairage DEL. Nous allons axer nos efforts sur ce genre de choses dans l'avenir.

• (1615)

M. Francis Drouin: Vous avez dit qu'un facteur majeur est l'énergie utilisée pour produire les aliments pour animaux. Votre industrie songe-t-elle donc à faire de l'agriculture de précision et à utiliser tous les outils à sa disposition pour réduire au minimum les impacts environnementaux? Comptez-vous aussi remplacer vos outils par le meilleur équipement disponible?

M. Hans Kristensen: Absolument. Dans notre industrie, il y a une expression que j'aime bien utiliser: il y a deux types d'écologistes, les activistes écologiques et les écologistes actifs. Les producteurs porcins sont des écologistes actifs; ils font ce qu'ils font parce que c'est la bonne chose à faire, mais également parce que c'est nécessaire s'ils veulent être compétitifs sur la scène mondiale. Si je réduis ma consommation d'eau, si j'améliore mon efficacité alimentaire et si je réduis mon empreinte énergétique, je serai en mesure de produire avec plus d'efficacité. Mon produit sera plus écologique et plus efficace. Je jouirai également d'une plus grande acceptation sociale, et tout cela m'aidera à être compétitif sur la scène internationale.

Il est dans notre intérêt d'être le plus efficaces possible, et nous voulons nous assurer de poursuivre notre partenariat avec le gouvernement fédéral en ce qui a trait au financement de ce programme. Nous voulons aussi poursuivre les démarches pour établir l'office, l'organisation pour laquelle nous avons déjà terminé le processus de consultation publique.

M. Francis Drouin: Excellent.

Ce n'est pas que je tiens absolument à parler de fumier, mais puisque vous avez abordé le sujet dans votre témoignage... Je crois que l'industrie du boeuf travaillait en quelque sorte sur des aliments particuliers pour animaux qui auraient pour effet de réduire les émanations de méthane qui se dégagent du fumier. Qu'en est-il du côté de votre industrie? Êtes-vous au courant de quelque chose? Je n'ai rien entendu de mon côté, alors je pose la question.

M. Hans Kristensen: Nous sommes constamment en train d'étudier tous les aspects liés à cette question, et pas seulement les émanations de méthane. Un autre objectif important pour nous est de réduire la production de phosphore dans le fumier.

Nous nous intéressons aux aliments pour animaux, à la génétique, aux différentes classifications génétiques des animaux. Finalement, à tout ce qui peut accroître notre rentabilité. Notre industrie déploie énormément d'efforts à cet égard.

Le président: Merci.

Monsieur MacGregor, vous avez six minutes.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Je veux commencer par remercier M. Barlow d'avoir présenté sa motion. Je comprends mal pourquoi mes collègues libéraux ont voté comme ils l'ont fait. Je sais que certains d'entre eux ont participé hier au déjeuner des Producteurs laitiers du Canada, et nous avons pu assister à un exposé très intéressant. L'une des choses intéressantes que j'ai retenues de l'exposé est le fait que les travaux du comité McGovern, qui date des années 1970, ont influencé pendant les trois décennies suivantes et peut-être plus encore à bien des égards l'élaboration des politiques alimentaires. Cependant, ces travaux comprenaient des lacunes scientifiques, et j'ai cru que tous ceux qui avaient assisté à l'exposé en avaient tiré des leçons.

Je crois que le Comité se tire dans le pied et fait du tort aux Canadiens lorsqu'il refuse d'écouter toutes les opinions. Vous avez peut-être déjà décidé de ce que vous voulez faire par rapport au guide alimentaire, mais je crois qu'il serait important que d'autres opinions figurent au compte rendu. C'est une partie importante de ce que nous accomplissons ici.

Je voulais que ce soit dit, aux fins du compte rendu.

Maintenant, je vais m'adresser à nos invités.

Monsieur Kristensen, dans votre exposé, vous avez dit que des efforts avaient été déployés afin de cerner des pratiques qui permettraient d'améliorer l'efficacité des aliments pour animaux, de la consommation d'eau et de la consommation d'énergie. Vous avez dit que cela est en cours d'élaboration. Au bout du compte, le but de notre étude est de pouvoir faire des recommandations au gouvernement, alors j'aimerais que vous me parliez un peu plus en détail des façons dont le gouvernement pourrait vous aider à ce sujet précisément.

M. Hans Kristensen: Absolument. Comme je l'ai dit dans mon témoignage, les activités et les études de Swine Innovation Porc nous sont absolument essentielles, et il faut donc veiller à ce que cette organisation continue de disposer du même genre de financement. Présentement, 25 % du financement de l'organisation proviennent des agriculteurs, et 75 %, du gouvernement. Il est absolument essentiel que le niveau de financement ne diminue pas si nous voulons que la recherche se poursuive.

Laissez-moi à nouveau vous parler de notre nouvel office, notre organisation de prélèvement d'une contribution sur les produits que nous voulons mettre sur pied. Pour être parfaitement honnête, je suis déçu, comme nombre de membres de l'industrie porcine, que les choses ne bougent pas plus rapidement. Nous avons terminé le processus de consultation publique. Tout ce que nous voulons, c'est d'être sur un pied d'égalité avec nos homologues américains. Nous attendons seulement d'eux la même chose qu'ils demandent de nous lorsque nous exportons des produits porcins vers les États-Unis. Tous les intervenants sont en faveur. En résumé, ce n'est pas une aide financière que nous demandons au gouvernement; ce que nous voulons, c'est que des mesures soient prises. S'il y a une chose que je veux que le Comité retienne aujourd'hui, c'est qu'il faut faire tout ce qui est possible pour que le processus aboutisse. Si le gouvernement décidait d'en faire une priorité et de faire progresser les choses, je ne comprends pas pourquoi on ne pourrait pas achever le reste du processus, maintenant que les séances publiques sont terminées, afin de mettre tout cela en oeuvre d'ici la fin de l'année.

M. Alistair MacGregor: Monsieur MacLeod, vous nous avez présenté des statistiques très intéressantes. Je doute que beaucoup de personnes aient vraiment idée à quel point la superficie consacrée à la culture fourragère du Canada est immense. Vous avez effleuré dans votre déclaration préliminaire le sujet des programmes pour promouvoir le secteur fourrager. J'aimerais que vous nous en disiez un peu plus à ce sujet.

L'autre jour, plus tôt cette semaine, nous avons pu écouter le témoignage d'un représentant de Fertilisants Canada. L'industrie semble déployer des efforts afin d'utiliser moins de fertilisant, de l'utiliser au bon endroit et au bon moment. Quelle est la relation entre votre association et cette industrie? J'aimerais savoir si vous faites des efforts pour réduire l'utilisation de fertilisants ou même si vous cherchez carrément à utiliser une méthode plus naturelle.

● (1620)

M. Cedric MacLeod: Par rapport aux programmes, Hans et Gary ont déjà mentionné les programmes de plan agroenvironnemental ainsi que d'autres mesures incitatives offertes aux agriculteurs une fois que les plans agroenvironnementaux seront mis en place. Ces programmes ont de l'importance pour l'industrie fourragère, et ils comprennent également des composantes pour l'adoption de technologies novatrices.

Il y a également des programmes d'investissement du secteur privé, par exemple avec ALUS Canada ou Canards Illimités Canada. Ces programmes ont pour objectif la promotion des cultures fourragères vivaces pour nos systèmes de culture annuels afin de créer un habitat pour la faune et de préserver les terres humides d'un bout à l'autre du Canada, parce que nous savons que ceux-ci agissent comme filtres naturels pour les nutriments de l'écopaysage. Ces programmes existent, et nous encourageons fortement le gouvernement, au début du partenariat canadien pour l'agriculture, de ne pas oublier l'importance des investissements dans ces programmes et de maintenir le niveau de financement. Ces programmes ont un impact non négligeable sur les efforts de conservation, cela va sans dire.

Comme vous pourrez le lire plus loin dans ma déclaration, l'industrie fourragère permet de créer des zones tampons, quelque chose de crucial pour l'ensemble de nos surfaces cultivées à l'année. Nos systèmes de culture annuels provoquent des écoulements qui se déversent dans les pâturages ou dans les voies d'eau gazonnées, lesquels agissent comme filtres pour les nutriments. Nous savons que l'industrie agricole est aux prises avec des problèmes uniques, par exemple, ce qui s'est passé au lac Winnipeg.

Le président: Merci, monsieur MacLeod. Malheureusement, votre temps est écoulé.

[Français]

Monsieur Breton, vous disposez de six minutes.

M. Pierre Breton: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie également les témoins d'aujourd'hui.

J'étais justement en train de prendre connaissance des diverses améliorations qui ont été apportées au sein de l'industrie porcine. Je vous dis bravo! Je tire encore une fois mon chapeau devant toutes ces améliorations.

Monsieur Kristensen, je m'intéresse particulièrement à l'office de promotion et de recherche dont vous parliez. Je n'ai pas encore entendu parler de ce dossier et je m'en excuse.

Quand avez-vous fait cette démarche et soumis votre demande?

[Traduction]

M. Hans Kristensen: Je vais laisser Gary répondre à la question. Il est plus à l'aise avec les politiques techniques.

M. Gary Stordy: Au cours des sept dernières années et plus encore, nous avons cherché à obtenir un consensus dans notre industrie quant à la façon dont nous pourrions améliorer les choses. Par notre industrie, j'entends les éleveurs de porcs et les associations porcines provinciales.

Nous avons préparé un document de propositions à présenter au gouvernement fédéral par l'intermédiaire de... Excusez-moi, le nom m'échappe. Il y a un processus à suivre pour présenter une demande de création d'organisation. Cela comprend le fait de tenir une séance de consultation publique pour que les intervenants et d'autres personnes concernées puissent se prononcer sur la question. La question est à l'étude depuis deux ans maintenant, et nous aimerions voir le processus aboutir. Le gouvernement examine la proposition afin de veiller, essentiellement, à ce qu'elle soit conforme aux lois et équitable pour les contributeurs. Si la proposition est acceptée, elle doit ensuite faire l'objet d'une proclamation gouvernementale.

[Français]

M. Pierre Breton: Dans votre exposé, monsieur Kristensen, vous avez mentionné que cet office offrirait à l'organisme de nouvelles possibilités ou de nouvelles occasions d'obtenir des fonds pour votre industrie. J'ai compris, par l'entremise d'une réponse que vous avez donnée tout à l'heure, que ces fonds n'étaient pas nécessairement des fonds gouvernementaux. Pouvez-vous nous dire d'où proviendraient ces nouveaux fonds?

● (1625)

[Traduction]

M. Hans Kristensen: Absolument. Avec la création de cet office, nous voulons qu'il y ait un prélèvement sur les produits porcins qui sont importés. Environ 35 % du porc que les Canadiens consomment a été importé d'un autre pays, surtout les États-Unis ou les pays de l'Union européenne. Une des fonctions de l'office sera d'effectuer un prélèvement, une petite charge supplémentaire, sur les produits importés. L'argent ainsi recueilli sera investi pour favoriser la recherche et la commercialisation des produits canadiens.

En gros, ce que nous demandons aux importateurs, c'est de contribuer au même titre que nous, les éleveurs canadiens. Quand j'exporte mes produits aux États-Unis, je dois verser une contribution aux Américains; ce système existe donc aux États-Unis depuis des années.

[Français]

M. Pierre Breton: Merci beaucoup, c'est très clair.

Vous pouvez continuer, monsieur Stordy.

[Traduction]

M. Gary Stordy: Excusez-moi, mais je veux ajouter rapidement quelque chose. Notre industrie compte actuellement neuf membres provinciaux qui possèdent leurs propres organisations, et chacune est habilitée à percevoir un prélèvement. Il existe donc un certain niveau de coopération que l'on pourrait renforcer grâce à l'établissement de l'office, un peu comme cela se fait actuellement avec Swine Innovation Porc, sans oublier la fonction de promotion et de recherche de l'office.

L'objectif est d'augmenter l'efficacité quant à l'utilisation des fonds utilisés au Canada. Pour être honnête, il y a des problèmes en Alberta, disons, qui sont très similaires à ceux que l'on voit au Nouveau-Brunswick ou au Québec. Dans le cas présent, il est question d'environnement; ça a de l'importance. Il y a des fonds pour les éleveurs canadiens qui vont être utilisés pour soutenir des initiatives que Hans a décrites: la recherche, la promotion et tout le reste.

Le fait demeure que l'industrie porcine importe énormément de porc de l'étranger; pas seulement des États-Unis, mais également de la Pologne, des pays de l'Union européenne, et j'en passe. Les Canadiens adorent les côtes levées, mais notre production est insuffisante, et c'est pourquoi nous en importons la majorité. Ce qui est malheureux, c'est que les exportateurs étrangers peuvent jouir sans frais ou à frais minimes des fruits du travail de l'industrie canadienne, mais lorsque c'est nous qui exportons nos produits — vers les États-Unis dans ce cas précis —, nous versons des fonds destinés au programme américain. C'est pourquoi nous voulons créer quelque chose d'équivalent au Canada.

Il n'y a rien de nouveau dans tout cela. L'office de l'industrie bovine existe depuis trois ans maintenant pour ainsi dire, et c'est un modèle semblable à celui-là dont nous nous inspirons. L'office prélève une contribution sur les produits canadiens ainsi que sur les produits importés. Ce que nous voulons, c'est être traités équitablement en comparaison de nos homologues dans l'industrie du bœuf canadien. Nous voulons que le marché canadien du porc soit juste et équitable.

[Français]

M. Pierre Breton: Je vous remercie, c'était extrêmement clair.

Comme il ne me reste que 30 secondes, je vais céder ce temps au prochain intervenant. Cela va, ce serait trop court pour que M. MacLeod puisse répondre à une question.

Merci.

[Traduction]

Le président: Avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Gary Stordy: Oui, l'organisation à laquelle nous avons présenté notre demande pour lancer le processus est le Conseil des produits agricoles du Canada. Je suis désolé, j'aurais dû m'en souvenir.

Le président: Merci.

L'heure tire à sa fin; c'est tout le temps que nous avons avec les témoins. Je veux remercier à nouveau M. Stordy et M. Kristensen d'être venus ainsi que M. MacLeod, qui participe par vidéoconférence. Nous ne manquerons pas de prendre vos témoignages en considération lorsque nous préparerons notre rapport.

La séance est suspendue.

- _____ (Pause) _____
-
- (1630)

Le président: Entamons la deuxième heure.

[Français]

Cette heure portera sur les changements climatiques. Pour cette deuxième heure, nous recevons

[Traduction]

Cultivons biologique Canada. Accueillons M. Avinash Singh, directeur, et Mme Kimberley Cornish, directrice, Food Water Wellness Foundation.

Nous accueillons également les représentants de l'Association pour le commerce des produits biologiques, Mme Tia Loftsgard, directrice générale, et Mme Tracy Misiewicz, directrice associée en sciences, The Organic Center.

Bienvenue à tous.

Nous allons commencer avec les déclarations préliminaires. Chaque organisation dispose de sept minutes.

Monsieur Singh.

M. Avinash Singh (directeur, Cultivons biologique Canada): Monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, je veux vous souhaiter le bonjour et vous remercier de m'avoir invité à la séance d'aujourd'hui. Pendant que j'ai la parole, je vais en profiter pour remercier tous les membres du Comité de soutenir haut et fort l'industrie canadienne des produits biologiques. Votre intérêt et votre engagement envers les produits biologiques se sont concrétisés dans le financement récemment annoncé par l'honorable ministre MacAulay relativement aux normes pour les produits biologiques canadiens. Nous vous remercions des efforts que vous déployez à ce chapitre. Merci de faire valoir que le Canada est et doit continuer d'être un chef de file mondial en matière d'alimentation et d'agriculture biologiques. Merci de reconnaître que les normes sur les produits biologiques jouent un rôle de premier plan dans l'atteinte de cet objectif.

C'est un plaisir pour moi de m'adresser à vous aujourd'hui en ma qualité d'agronome spécialisé en agriculture biologique pour vous parler des pratiques en vigueur dans ce domaine. Il s'agit de pratiques qui consomment peu d'énergie et qui tiennent compte des changements climatiques; elles visent à atténuer les changements climatiques, à favoriser la santé des sols et à protéger les ressources hydriques.

L'agriculture biologique combine tradition, innovation et science pour aider l'environnement et notre économie. Une caractéristique clé de ces techniques tient au fait qu'elles permettent aux agriculteurs d'améliorer la santé et la fertilité de leurs sols et de retenir le carbone dans le sol sans avoir besoin d'utiliser un produit tiers comme de l'engrais azoté, lequel contribue, comme nous le savons, à plus de 70 % des émissions d'oxyde nitreux, un gaz à effet de serre. La matière biologique du sol est le plus important site terrestre de séquestration de carbone au monde. De fait, il existe une protéine produite par un champignon mycorhizien, la glomaline, qui joue un rôle essentiel dans la capture du carbone biologique du sol.

Des études ont démontré que les pratiques biologiques, entre autres la prolongation de la rotation des cultures et l'utilisation de légumineuses fourragères et d'engrais vert, augmentent la quantité de matières biologiques dans le sol et favorisent en conséquence la séquestration de carbone, un facteur important dans l'atténuation des changements climatiques. L'augmentation de matières biologiques améliore également la santé du sol. Ainsi, les systèmes biologiques ont un excellent rendement dans des conditions de stress environnemental. Par exemple, les systèmes biologiques permettent d'obtenir un rendement stable en périodes de sécheresse en réduisant l'érosion du sol et en améliorant la rétention de l'eau et la capacité hydrique des sols.

Je pourrais parler beaucoup plus longuement des avantages de l'agriculture biologique, mais ce que je veux surtout mettre en relief, c'est que les pratiques agronomiques employées par les agriculteurs biologiques permettent d'augmenter la matière organique du sol, ce qui améliore la séquestration de carbone, de même que la santé du sol et la conservation de l'eau. Ces éléments sont les composantes principales des stratégies agricoles respectueuses de l'environnement. Ces stratégies sont promues à l'échelle mondiale, parce qu'elles aident à atténuer les changements climatiques et permettent d'établir des systèmes agricoles très résilients aux phénomènes météorologiques extrêmes.

Partant, au nom de Cultivons biologique Canada, je recommande fortement au gouvernement du Canada de poursuivre ses investissements stratégiques dans les études sur le carbone dans le sol, les outils de mesure, les études biologiques, le transfert des connaissances et la gestion de normes afin de continuer de promouvoir l'adoption de pratiques agricoles biologiques tenant compte du climat au Canada.

Je vais maintenant céder la parole à Mme Cornish, qui vous parlera davantage de la séquestration du carbone.

• (1635)

Mme Kimberly Cornish (directrice, Food Water Wellness Foundation, Cultivons biologique Canada): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous souhaite le bonjour.

Je vous remercie chaleureusement de m'avoir invitée à témoigner devant vous de cette initiative importante pour les agriculteurs et les éleveurs canadiens, car elle a le potentiel de révolutionner le secteur.

Je suis la directrice de la Food Water Wellness Foundation, située à Olds, en Alberta.

Le Canada dispose de 159 millions d'acres de terres agricoles. Ces terres pourraient être un outil puissant dans la lutte contre les changements climatiques, mais nous n'exploitons pas leur plein potentiel. La terre où nous faisons pousser notre nourriture peut également, grâce à la photosynthèse et aux systèmes biologiques, capturer le dioxyde de carbone — ce qu'on appelle le CO₂ — dans l'atmosphère et l'emprisonner dans le sol grâce à un processus de séquestration. Une fois dans le sol, le CO₂ est converti en carbone organique du sol — ou COS —, un élément crucial à la fertilité et à la santé du sol.

Malheureusement, les agriculteurs canadiens qui déploient des efforts afin d'augmenter le carbone organique du sol n'obtiennent guère de reconnaissance ou de soutien, malgré le fait qu'ils contribuent à réduire les émissions de carbone. Présentement, les crédits compensatoires en agriculture dans le système albertain, par exemple, sont établis en fonction des pratiques de culture classiques et figées. Les agriculteurs qui veulent améliorer leurs terres et séquestrer le carbone sont exclus, s'ils ne se conforment pas aux pratiques décrites dans les protocoles. En outre, les 70 millions d'acres de pâturage au Canada sont exclus des protocoles, ce qui restreint grandement les crédits compensatoires potentiels pour le développement durable dans l'industrie canadienne.

C'est à ce chapitre que le gouvernement fédéral peut jouer un rôle de première importance, en créant un cadre régissant les crédits compensatoires du carbone afin d'encourager l'ensemble des agriculteurs à séquestrer le carbone dans leurs terres. Cela aiderait énormément les agriculteurs canadiens qui peinent à être rentables. En outre, pour tous les Canadiens, cela ne présente que des avantages. Comme M. Singh l'a mentionné, un sol riche en carbone absorbe et retient davantage l'eau, ce qui permet d'atténuer les

phénomènes météorologiques extrêmes comme les sécheresses, les inondations et les feux de friches. Le rétablissement du COS permet de redonner sa santé au sol et d'améliorer la sécurité alimentaire, puisqu'un sol en santé a un rendement plus important et a moins besoin d'intrants agricoles très efficaces et très coûteux.

Le problème, c'est qu'un grand nombre de pratiques agricoles conventionnelles ne favorisent pas la séquestration du carbone, parce qu'elles sont à l'opposé des systèmes biologiques cruciaux au processus. Les pratiques agricoles biologiques et régénératrices qui favorisent la biologie du sol, comme celles évoquées précédemment par M. Singh, ainsi que la préparation soignée du pâturage, la préservation des cultures et les cultures de soutien accroissent la capacité naturelle du sol à séquestrer le carbone. Ces pratiques et beaucoup d'autres ont le potentiel d'augmenter le carbone organique du sol de trois milliards de tonnes ou plus annuellement dans le monde entier.

Nous pourrions stabiliser le climat si suffisamment de terres, y compris les gigantesques parcelles qui se trouvent au Canada, étaient utilisées pour séquestrer le carbone. Ce serait possible de réduire le CO₂ dans l'atmosphère de 50 parties par million pour atteindre, d'ici 2100, 350 parties par million. C'est pourquoi nous vous demandons de soutenir les initiatives de surveillance de la biodiversité ainsi que les études sur place à grande échelle sur les sols. Nous avons besoin de ces études pour mesurer le carbone du sol dans tous les types de terrains agricoles, en fonction de la vaste gamme de pratiques de gestion, afin de voir, après coup, la quantité de CO₂ séquestrée dans le sol.

Les études serviront aussi à cerner les pratiques novatrices utilisées par les agriculteurs. Nous voulons créer des outils de gestion axés sur les données et permettre aux agriculteurs d'échanger entre eux de l'information. Ce que nous voulons, dans le meilleur des cas, c'est que l'ensemble des 159 millions d'acres soient utilisés pour séquestrer activement le carbone.

Je vous demanderais donc de bien vouloir soutenir les provinces et les territoires qui veulent élargir leurs programmes agricoles de crédit compensatoires du carbone de façon à intégrer ces efforts d'apprentissage et à élaborer des protocoles de rendement axés sur la séquestration du carbone dans le sol. Nous devons absolument prendre dès maintenant des mesures pour aider les agriculteurs à améliorer la qualité de leurs terres et à tirer parti des crédits compensatoires du carbone, afin de les aider à composer avec les augmentations prévues de la tarification du carbone et une faible rentabilité. En outre, la création de crédits compensatoires aidera l'industrie à se conformer aux cibles canadiennes prévues dans l'Accord de Paris relativement aux émissions de gaz carbonique. En prenant des mesures, vous favoriserez la planète, l'industrie et les agriculteurs.

Je vous remercie énormément de nous avoir invités à témoigner devant vous aujourd'hui.

• (1640)

Le président: Merci, madame Cornish.

C'est maintenant au tour de Mme Loftsgard. Vous avez sept minutes.

Mme Tia Loftsgard (directrice générale, Association pour le commerce des produits biologiques): Merci d'avoir invité l'Association pour le commerce des produits biologiques à témoigner aujourd'hui.

J'ai demandé à Mme Tracy Misiewicz de m'accompagner. Elle est la directrice associée en sciences pour The Organic Center, une organisation américaine. Mme Misiewicz est titulaire d'un doctorat en biologie intégrative de l'Université de Californie à Berkeley ainsi que d'une maîtrise en biologie et protection des végétaux.

Mme Tracy Misiewicz (directrice associée en sciences, The Organic Centre, Association pour le commerce des produits biologiques): Bonjour, mesdames et messieurs. Merci de m'avoir invitée à parler de l'occasion, pour les systèmes biologiques, d'accroître la résilience agricole devant les changements climatiques et de promouvoir la santé du sol.

Puisque la réussite ou l'échec de l'agriculture est largement tributaire de la météo, les changements climatiques devraient présenter, pour les agriculteurs, des défis agronomiques importants.

Les hausses prévues des températures, des changements dans les modèles des précipitations et des augmentations de la fréquence et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes, comme la sécheresse et les inondations, devraient réduire la productivité agricole.

Des climats plus chauds et plus humides et des augmentations des niveaux de dioxyde de carbone favorisent également la présence d'un grand nombre de mauvaises herbes agricoles, de parasites et de pathogènes. La portée géographique des mauvaises herbes envahissantes et des populations d'insectes ravageurs devrait changer et s'élargir, puisque la hausse des températures leur permet de survivre à l'hiver.

Les recherches démontrent aussi que l'augmentation des niveaux de dioxyde de carbone devrait avoir un effet positif sur l'établissement et la persistance des espèces de mauvaises herbes envahissantes et que les herbicides couramment utilisés, comme le glyphosate, présentent une efficacité réduite dans des contextes où les niveaux de dioxyde de carbone sont élevés. La propagation accrue des pesticides, des pathogènes et des mauvaises herbes pourrait aussi avoir de nombreuses conséquences sur l'environnement et la santé humaine si on estime que l'augmentation de la toxicité des pesticides et de la fréquence de leur application est la solution primaire à ces défis.

L'agriculture biologique repose sur les principes de la santé du sol et de la conservation des ressources et adopte une approche pansystémique à l'égard de la gestion, utilisant un vaste éventail de pratiques agricoles qui protègent l'environnement et font la promotion de services écosystémiques. Par exemple, les fermes biologiques utilisent des techniques qui permettent de réduire l'érosion du sol et la pollution attribuable à l'écoulement des nutriments et soutiennent une diversité d'espèces sauvages, y compris les pollinisateurs et les insectes bénéfiques. En retour, la ferme profite d'une amélioration de la pollinisation des cultures, de la qualité de l'eau, du contrôle des parasites et de la santé des sols.

Nombreux sont ceux qui considèrent la santé du sol comme le fondement des systèmes biologiques, ce qui les rend particulièrement bien placés pour s'adapter à bon nombre des défis associés aux changements climatiques. Les agriculteurs biologiques ont tendance à recourir à des cultures de couverture et à la rotation des cultures plutôt qu'aux monocultures, et ils utilisent en plus le compost, les légumineuses et le fumier plutôt que des engrais synthétiques. Ces techniques de gestion permettent non seulement de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'accroître l'efficacité énergétique, mais aussi d'augmenter la matière organique des sols, soit le fondement de sols sains.

La matière organique des sols a un effet positif sur les propriétés physiques, chimiques et biologiques du sol. Elle procure au sol une stabilité structurelle, réduit l'érosion, offre une protection contre le compactage des sols et améliore l'aération, l'infiltration d'eau et la capacité de rétention d'eau du sol, caractéristiques clés qui seront particulièrement importantes en temps de sécheresse ou d'inondation. La matière organique des sols sert aussi de réserve pour les nutriments essentiels à la croissance des plantes, y compris l'azote, le phosphore et le soufre, et elle forme la base du réseau trophique du sol, constituant une base pour toute la vie du sol.

Un nombre croissant de travaux de recherche menés partout dans le monde démontre que les fermes biologiques ont souvent des degrés plus élevés de matière organique dans le sol, une biodiversité du sol plus bénéfique et une santé du sol globalement améliorée par rapport aux fermes conventionnelles. Une des études les plus récentes portant sur l'examen de la matière organique des sols entre les fermes biologiques et conventionnelles a comparé plus de 1 000 échantillons de sol de l'ensemble des États-Unis. Elle a conclu que, en moyenne, les sols de fermes biologiques renferment 14 % plus de matière organique que ceux des fermes conventionnelles.

Les résultats de la qualité du sol tirés de l'expérience de la Long-Term Agroecological Research effectuée en Iowa, qui compare des parcelles faisant l'objet d'une gestion biologique et conventionnelle, ont conclu que, après 15 ans, les sols biologiques étaient beaucoup plus en santé que les sols conventionnels, selon une combinaison de mesures chimiques, biologiques et physiques de la santé du sol.

Les résultats de cette étude donnent aussi à penser que des améliorations de la santé du sol, au moyen de l'emploi de techniques d'agriculture biologique, peuvent procurer des avantages exceptionnels aux agriculteurs durant des phénomènes météorologiques extrêmes. En 2012, malgré des conditions de sécheresse graves durant la saison de croissance, la gestion biologique a permis d'améliorer la résilience agrosystémique et de maintenir la capacité d'approvisionner les cultures en nutriments.

En plus de promouvoir la santé des sols, les systèmes biologiques utilisent aussi la gestion intégrée des parasites, des mauvaises herbes et des maladies. En omettant les engrais synthétiques et la plupart des pesticides synthétiques, les agriculteurs biologiques sont en mesure de maintenir des niveaux supérieurs de micro-biodiversité et de macro-biodiversité dans le sol et les champs.

De nombreuses études ont démontré que, en soutenant la biodiversité bénéfique, les fermes peuvent réduire de façon importante les effets négatifs des parasites et des pathogènes. Ainsi, plutôt que de s'appuyer uniquement sur les pesticides, l'agriculture biologique prévoit de multiples lignes de défense pour réagir aux nouveaux défis que posent les parasites.

Les agriculteurs biologiques sont novateurs. De nombreuses pratiques qui ont été des principes de longue date de la production biologique sont maintenant reconnues comme des techniques de gestion clés pour l'établissement de la résilience au climat et de la santé du sol dans l'ensemble de l'agriculture. Ce qui est nécessaire, ce sont d'autres investissements en recherche pour continuer de faire avancer l'élaboration de pratiques biologiques durables.

Je vais maintenant céder la parole à Tia, qui fournira des recommandations sur ce qui est nécessaire, selon l'industrie, pour exploiter le potentiel de l'agriculture biologique afin de favoriser la santé des sols et de contribuer à l'adaptation aux changements climatiques au Canada.

• (1645)

Mme Tia Loftsgard: Merci, Tracy.

Les méthodes et les normes de production biologique cadrent parfaitement avec le pilier de la politique alimentaire nationale qui consiste à conserver notre sol, notre eau et notre air. Afin de s'assurer que l'agriculture biologique peut prospérer, prêtant son modèle efficace à la création d'un sol sain et luttant contre les changements climatiques — au moyen de l'adaptation et de l'atténuation — l'approche des gouvernements fédéral et provinciaux à l'égard de l'agriculture doit, dans un premier temps, tenir davantage compte de l'ensemble des secteurs, des échelles, des méthodes de production et des canaux de distribution.

Pour être inclusif, le prochain cadre stratégique pour l'agriculture doit comprendre un examen du partage des coûts des programmes de l'industrie, du processus de demande, des critères d'admissibilité au financement et des domaines qui devraient être couverts par le gouvernement — et non par l'industrie — afin de défendre l'intégrité du logo « Biologique Canada », qui est la propriété du gouvernement canadien.

La deuxième recommandation est d'investir dans la recherche et l'innovation biologiques. Des recherches continues dans l'agriculture biologique sont requises pour stimuler davantage l'innovation dans des technologies et des techniques qui entraîneront une plus grande productivité, une utilisation plus efficace des ressources et l'amélioration de la durabilité des écosystèmes agricoles. Il faut des recherches qui sont conçues pour répondre aux besoins particuliers des systèmes agricoles canadiens afin de réagir à ces divers défis. Nous recommandons que plus de dispositions soient prises concernant les recherches à long terme, soit supérieures à cinq ans, et que l'on tienne compte de la nature des recherches effectuées — propriété intellectuelle commerciale ou bien public — lorsqu'il y a un besoin de fonds de contrepartie de l'industrie.

La troisième recommandation consiste à adapter les programmes de gestion des risques de l'entreprise de manière à ce qu'ils incluent davantage les producteurs de tous les niveaux, types de production et défis liés au marché. Les programmes de GRE devraient être adaptés de manière à servir tous les types d'agriculture, y compris les fermes à faibles intrants et les fermes diversifiées. On doit aussi élargir la série de programmes Agri-protection de manière à ce qu'elle renferme une assurance-production qui convient aux producteurs biologiques et à ceux qui font la transition dans l'ensemble des provinces et qui protègent les primes aux produits biologiques sur les marchés d'exportation vers des pays à tolérance zéro comme ceux qui font partie de l'UE.

La quatrième recommandation est d'encourager et de récompenser les meilleures pratiques environnementales et celles qui sont résilientes au changement climatique. Les programmes devraient comprendre l'incitation à l'utilisation de techniques qui vont favoriser la santé du sol, comme la culture d'un plus grand nombre de légumineuses et de cultures vivaces, la santé du sol et la conservation des bassins hydrographiques, la rotation des cultures à long terme et les cultures intercalaires, la biodiversité et la création d'habitats, le pâturage tournant et l'utilisation de semences biologiques adaptées localement.

Merci beaucoup d'avoir entendu nos recommandations. Nous espérons que vous en tiendrez compte.

Le président: Merci beaucoup à vous tous d'avoir présenté votre déclaration préliminaire.

Nous allons maintenant passer à la période de questions.

[Français]

Monsieur Berthold, vous disposez de six minutes.

M. Luc Berthold: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie nos témoins d'être ici aujourd'hui.

Depuis que j'ai eu l'occasion d'accéder à cette magnifique responsabilité de porte-parole de l'opposition officielle en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, j'ai découvert un monde extraordinaire. J'ai eu l'occasion de rencontrer certains d'entre vous. Je suis surpris, quand je parle à d'autres personnes, de constater à quel point le secteur biologique n'est pas toujours considéré comme un secteur agricole. C'est comme s'il constituait un secteur à part à cause du côté vert, écologique et biologique. Pourtant, le besoin existe. Il y a des consommateurs qui veulent des produits agricoles biologiques.

Je pense donc que vous jouez un rôle important dans notre chaîne de production et que vous pouvez, vous aussi, contribuer à l'atteinte des objectifs d'exportation du Canada, exportations que l'on veut voir augmenter. Ce rôle est évident à une échelle moindre parce que les échelles en matière de production ne sont pas les mêmes. Toutefois, je suis très heureux que vous soyez ici aujourd'hui pour nous parler de la conservation de l'eau et des sols.

Ma première question peut sembler vraiment directe, et j'aimerais que vous y répondiez à tour de rôle.

On voit davantage les répercussions des changements climatiques sur les grandes productions, mais moins sur les petites. Au cours des dernières années, avez-vous remarqué des changements importants chez vos producteurs dans leur manière de faire?

Monsieur Singh, voulez-vous répondre le premier?

• (1650)

[Traduction]

M. Avinash Singh: En réalité, ce que nous avons constaté, c'est que l'incidence des changements climatiques sur les petits exploitants agricoles a été minime, dans la mesure où leurs systèmes sont robustes. Lorsque vous avez un phénomène extrême, comme une inondation, leurs sols sont en mesure de drainer l'eau correctement, et ils peuvent profiter de la présence d'un meilleur système. Nous avons aussi observé que de nombreux petits exploitants agricoles sont assez diversifiés; par conséquent, devant un grand phénomène météorologique défavorable, si une culture ne produit pas de résultats, d'autres cultures sont en mesure de faire face à ces défis.

Là où les petits exploitants agricoles ont probablement profité le moins des changements climatiques, c'est que nous avons très peu de recherches qui soutiennent la façon dont ceux-ci devraient faire la transition pour s'adapter au fait que nos hivers ne sont plus stéréotypés. Ils devraient avoir d'autres structures pour être en mesure de tirer le meilleur parti de certains des changements météorologiques.

Mme Tia Loftsgard: J'ai travaillé avec des petits exploitants agricoles à l'étranger et au Canada. Au Canada, nous n'avons pas un si grand nombre de petits exploitants agricoles, ce qui est intéressant, parce que c'est une fausse conception populaire. J'ai des données sur le recensement juste ici qui montrent que nous n'avons pas un si grand nombre de petits agriculteurs amateurs dans le secteur biologique, mais je peux vous dire, d'un point de vue international, que les petits exploitants à l'échelle internationale sont généralement beaucoup mieux adaptés pour travailler avec leur environnement local dans un contexte de biodiversité et, aussi, pour produire leurs propres aliments.

[Français]

M. Luc Berthold: J'ai une dernière question à poser.

Le ministre a récemment annoncé qu'il allait fournir les fonds nécessaires à la révision des standards de toute l'industrie de la culture biologique. Il semble cependant que l'annonce faite par le ministre ne soit pas tout à fait à la hauteur des besoins en matière de coûts. Quand j'ai eu des rencontres avec vous, il a été dit qu'il en coûterait à peu près 1 million de dollars pour effectuer cette révision. L'annonce du ministre mentionnait un investissement de 550 000 \$.

Madame Loftsgard, croyez-vous que l'industrie va être en mesure de trouver les sommes nécessaires, les sommes manquantes, pour faire cette révision?

[Traduction]

Mme Tia Loftsgard: L'annonce faite par le ministre, que nous remercions beaucoup, est 250 000 \$. Cela sert à couvrir les frais administratifs de l'Office des normes générales du Canada. Lors du dernier examen, ceux-ci s'élevaient à 1 million de dollars. Comme nous l'avons appris depuis, c'est parce qu'il devait remonter à 2006, avant même que le programme national soit en place.

Nous sommes en pourparlers. Non, nous n'avons pas obtenu ce que nous avons demandé. Nous avons demandé du financement permanent pour éviter de devoir en demander tous les cinq ans. C'est une exigence de l'OMC: que le gouvernement canadien veille à ce que ses normes soient à jour. Nous poursuivrons les discussions. Nous cherchons des solutions immédiates, parce que nous devons commencer l'examen en mars. C'est le mois prochain.

[Français]

M. Luc Berthold: Je vous remercie.

Monsieur Dreeshen, avez-vous quelque chose à ajouter?

[Traduction]

M. Earl Dreeshen: Merci beaucoup.

Madame Cornish, je viens d'Olds et de l'Olds College, et c'est dans cette collectivité que j'ai vécu toute ma vie. Moi aussi, je pense vraiment, lorsque nous parlons de la culture sans labour, de la séquestration du carbone et ainsi de suite et des programmes qui existent, qu'une de nos préoccupations est de savoir combien de passages vous aurez sur la terre. Nous parlons vraiment de fermes qui ont une superficie de 1 000, 2 000 ou 5 000 acres dans de nombreux cas. Compte tenu du nombre de fois où vous passez sur la terre et de la largeur des traceurs de sillon que vous utilisez, ce sont des définitions qui s'y insèrent, parlons-nous de culture sans labour, de labour minimum ou de labour maximum? Puis, si vous concluez des ententes, vous êtes payé, plus ou moins, pour la façon dont vous avez réalisé ces activités agricoles.

De quelle façon l'agriculture biologique gère-t-elle cela? Très souvent, vous avez une culture verte que vous allez labourer pour vous assurer d'avoir les nutriments suffisants pour une autre année. Comment cela s'intègre-t-il vraiment dans la discussion?

Mme Kimberly Cornish: Ce que nous avons cherché à faire, c'est élaborer en réalité une valeur de référence concernant la quantité de carbone dans le sol en ce moment, puis être en mesure d'en faire le suivi dans l'avenir. Assurément, les émissions sont un enjeu dont nous devons parler pour ce qui est des passages sur les terres, mais ce que nous découvrons, c'est qu'un grand nombre de processus biologiques sont régénératoires, et ils compensent presque les passages supplémentaires sur les terres. Les émissions produites par le tracteur sont telles parce que vous avez une microbiologie saine et dynamique dans le sol qui est en mesure de faire ce qu'elle a à faire, beaucoup plus que vous ne le pouvez, si vous suivez uniquement le protocole de l'Alberta qui est...

●(1655)

Le président: Merci, madame Cornish. C'est très intéressant. J'aimerais entendre le reste, si c'est possible.

Monsieur Peschisolido.

M. Joe Peschisolido (Steveston—Richmond-Est, Lib.): Merci aux témoins.

Madame Cornish, aimeriez-vous continuer?

Mme Kimberly Cornish: Oui, merci.

Lorsque vous renforcez en réalité la teneur en carbone du sol, à mon avis, il y a une énorme distinction à faire entre la séquestration du carbone dans le sol et l'élimination des émissions du sol au moyen du labourage. Si nous ne labourons pas la terre, cela aide assurément, mais si nous pouvons renforcer ces systèmes biologiques et les soutenir, cela peut assurément atténuer les effets. Il faut des recherches à grande échelle sur tout un éventail de pratiques différentes.

M. Joe Peschisolido: Monsieur Singh, ma région, Stevenson-Richmond-Est, a un secteur biologique très important, des fermes très grandes. Par exemple, M. Falcon et son fils ont une ferme de 20 acres où poussent des bleuets biologiques, puis une autre ferme de 300 acres dans la vallée. Que peut faire le gouvernement pour élargir le secteur?

M. Avinash Singh: Je trouve qu'un des plus grands défis qui se posent, c'est que les agriculteurs n'ont pas assez de champions pour promouvoir l'utilisation de pratiques novatrices, et nous avons donc des lacunes sur le plan de la sensibilisation. D'excellentes recherches sont menées à l'échelon universitaire et dans d'autres régions du monde, mais comment pouvons-nous transférer ces connaissances des universités jusqu'aux fermes? Une fois que nous apporterons ces renseignements aux agriculteurs, nous aurons des agriculteurs champions qui pourront ensuite transmettre ces renseignements au reste de la collectivité agricole.

M. Joe Peschisolido: Mesdames Cornish et Misiewicz, après avoir entendu vos exposés, je me dis que j'aurais peut-être dû suivre moins de cours d'économie et d'histoire à l'université et peut-être suivre un cours d'écologie et de chimie. Il me faudra peut-être rouvrir mon vieux manuel de l'école secondaire.

Vous avez dit quelque chose qui m'a intrigué: que la séquestration du carbone change les règles du jeu. Pourriez-vous expliquer cela un peu plus?

Mme Kimberly Cornish: En ce moment, je pense que nous avons un très grand nombre d'enjeux tenant à la mise en valeur économique et aux pratiques intelligentes face au climat. Il faut privilégier l'un ou l'autre. À mon avis, si nous pouvons vraiment comprendre les capacités et le fonctionnement de la séquestration du carbone dans le sol, nous pouvons créer davantage de possibilités pour le développement durable de l'industrie, parce que nous savons exactement combien de carbone nous pouvons enfoncer dans la terre.

M. Joe Peschisolido: Madame Misiewicz, pouvez-vous m'expliquer un peu la différence entre les pesticides synthétiques et ce qui se fait dans le secteur biologique?

Mme Tracy Misiewicz: Absolument. Je répondrai du point de vue des États-Unis.

Aux États-Unis, il y a plus de 900 pesticides synthétiques dont l'utilisation a été approuvée en agriculture, et environ 20 pesticides synthétiques dont l'utilisation a été approuvée en agriculture biologique. Les agriculteurs biologiques ont le droit d'utiliser ces 20 pesticides qui ont été jugés non toxiques, et ils sont ajoutés à notre liste approuvée. Autrement, la majorité des pesticides qui sont utilisés par les producteurs biologiques sont considérés par le département de l'Agriculture des États-Unis et la FDA comme de l'herbe ou généralement considérés comme sécuritaires. Cela comprend des huiles ou des savons insecticides. C'est la principale différence.

M. Joe Peschisolido: Vous avez parlé de la santé biologique du sol. Pourriez-vous expliquer un peu plus comment cela aide l'environnement et le sol?

Mme Tracy Misiewicz: Un pesticide est un pesticide. Nous savons grâce aux recherches que bon nombre des pesticides synthétiques qui sont couramment utilisés sont plus persistants et plus toxiques que la plupart des pesticides biologiques, mais ce qui change vraiment les choses dans les systèmes biologiques, c'est que les agriculteurs biologiques doivent utiliser d'abord des techniques de lutte antiparasitaire intégrée. Ils doivent utiliser des techniques qui établissent des populations de prédateurs bénéfiques sur leur ferme, et ils utilisent les pesticides davantage comme un dernier recours.

• (1700)

M. Joe Peschisolido: Madame, vous avez parlé des pesticides. Je ne sais vraiment pas ce qu'est un pesticide et je présume que beaucoup de profanes ne le savent pas non plus. Pourriez-vous expliquer de quoi il s'agit?

Mme Tracy Misiewicz: Oui. Un pesticide est quelque chose que vous appliquez pour tuer un insecte, des mauvaises herbes, un champignon ou un pathogène qui attaque votre culture, pour le décourager ou pour réduire la taille de sa population.

M. Joe Peschisolido: Ne s'agit-il pas d'une bonne chose, puisque nous tuons des mauvaises choses?

Mme Tracy Misiewicz: C'est une bonne chose, mais cela peut aussi perturber bon nombre des processus écosystémiques naturels qui se produisent. La plupart des pesticides ont des effets néfastes pour leur population cible, mais aussi pour les populations non ciblées. Si nous pouvons contrôler les parasites en augmentant les populations de prédateurs bénéfiques, comme les coccinelles, ceux-ci mangent les mauvais parasites, et nous n'avons pas à utiliser ces intrants supplémentaires. Cela permet aux agriculteurs d'économiser de l'argent, et c'est meilleur pour l'environnement.

M. Joe Peschisolido: Vous avez parlé des diverses lignes de défense. Pourriez-vous expliquer cela en détail?

Mme Tracy Misiewicz: Pour encourager les populations d'insectes bénéfiques, les agriculteurs biologiques planteraient des haies ou des bandes tampons, feraient la rotation de leurs cultures pour créer des aliments plus diversifiés pour les prédateurs bénéfiques et utiliseraient des plantes indigènes et des cultures intercalaires. Toutes ces stratégies vont essentiellement créer des sources de nourriture et d'habitat, et ce, en plus d'utiliser un moins grand nombre de pesticides, parce que, encore une fois, vous ne voulez pas tuer par accident vos insectes bénéfiques.

M. Joe Peschisolido: Tia, que répondriez-vous à ceux qui disent que l'agriculture biologique n'est qu'une initiative marginale, qu'elle est trop coûteuse et qu'elle n'atteindra jamais les économies d'échelle pour nourrir les gens?

Le président: Malheureusement, nous devons nous arrêter ici.

Merci, monsieur Peschisolido, et merci au groupe de témoins.

Monsieur MacGregor, vous avez six minutes.

M. Alistair MacGregor: Merci, monsieur le président.

J'aime le commentaire qui a été formulé, soit qu'il n'y a pas assez de champions pour aider les agriculteurs à changer. Je comprends que, pour ceux qui font de l'agriculture biologique, ils nagent vraiment à contre-courant. Il existe un paradigme. L'agriculture s'est faite d'une certaine façon depuis un si grand nombre de décennies. Elle a habituellement supposé l'utilisation de beaucoup d'engrais et l'utilisation intensive de monocultures massives. Comme nous l'avons vu, cette technique agricole n'a pas été très bonne pour notre sol et notre eau, et je pense que les agriculteurs commencent à s'en rendre compte.

Lundi, nous avons reçu un représentant de Fertilisants Canada. J'ai commencé en disant que si nous sommes pour examiner des façons de réduire notre empreinte environnementale, il semble que notre utilisation d'engrais soit un bon point de départ. Cela exige la création de combustibles fossiles, leur transport et leur application, et, bien sûr, cela crée des zones mortes en raison d'un ruissellement trop important.

On a pris quelques mesures pour cibler davantage l'utilisation de l'engrais, mais on soutient qu'on ne peut simplement pas obtenir le même rendement sans utiliser des engrais synthétiques avec ces types d'intrants. Je sais que beaucoup d'agriculteurs biologiques remettent en question ce paradigme. Je me demande, si nous examinons les recherches sur les économies d'échelle où l'agriculture biologique peut servir à... Nous avons utilisé l'Afrique, par exemple, et l'agriculteur qui a de deux à trois acres. Il disait que, sans engrais, il ne peut tout simplement pas faire de profit.

Pourriez-vous nous montrer des exemples particuliers qui remettent en question cette façon de penser existante et nous permettent de dire: « Non, en réalité, nous pouvons le faire »? Je pose la question à quiconque veut commencer.

Mme Tracy Misiewicz: Je peux commencer.

M. Avinash Singh: C'est probablement l'exemple américain.

Mme Tracy Misiewicz: Les études révèlent que, essentiellement, plus la production biologique de la ferme est longue, plus les rendements sont élevés. Une étude parue récemment a montré que nous avons perdu 133 milliards de tonnes de carbone de nos sols dans le monde entier au cours des 1 200 dernières années en raison de la production agricole; donc, beaucoup d'agriculteurs commencent la production sur des sols qui ont déjà été incroyablement dégradés en raison de mauvaises pratiques agricoles.

Je pense qu'il est faux de dire que nous ne pouvons augmenter les rendements sans engrais synthétiques. Je pense que les engrais synthétiques ont, de façon générale, un rôle à jouer en agriculture, mais nous pouvons utiliser beaucoup de pratiques, au fil du temps, qui vont permettre de renforcer la santé du sol, de renforcer cette matière organique et de renforcer cette base de nutriments, de sorte que nous puissions constater, dans l'avenir, une augmentation des rendements. Mais nous devons d'abord investir pour y arriver. Si vous prenez des sols dégradés et que vous cessez d'utiliser des engrais, vous n'aurez pas un bon rendement.

• (1705)

M. Alistair MacGregor: Aimerez-vous ajouter quelque chose, monsieur Singh?

M. Avinash Singh: Je vais juste mentionner de nouveau que, si nous parlons d'un climat plus défavorable, la petite infrastructure agricole a la capacité d'être beaucoup plus robuste. Au chapitre des rendements, lorsque vous avez un climat moyen, les fermes peuvent bien s'en tirer. Mais lorsque vous avez des conditions de sécheresse ou d'inondation, c'est à ce moment que les systèmes d'agriculture biologique ont tendance à se montrer à la hauteur, et leurs rendements seront égaux, sinon supérieurs.

M. Alistair MacGregor: Dans une partie de votre témoignage, vous avez parlé de la capacité de soutenir des modèles changeants, le modèle de résilience intégrée. Cela va avoir une incidence sur le résultat net des agriculteurs, s'ils n'ont pas besoin d'acheter d'engrais synthétiques ou d'en utiliser autant. Suis-je sur la bonne voie ici?

M. Avinash Singh: C'est une chose, en plus du fait que, malheureusement, la plupart des fabricants d'engrais recommandent l'utilisation d'un taux d'engrais beaucoup plus important, parce qu'ils estiment que le sol est mort. Si nous commençons à comprendre que le sol est vivant et qu'il peut en réalité mieux conserver ces engrais, puis fournissons ces engrais en temps opportun à la plante, alors même une utilisation responsable des engrais synthétiques permet de conserver une bonne santé du sol et d'en avoir plus pour son argent.

M. Alistair MacGregor: En ce qui concerne les investissements qui devraient être consentis dans la recherche, selon vous, dans des applications pratiques, cela veut-il dire que vous aimeriez voir le gouvernement fédéral mettre sur pied des fermes expérimentales spécifiques à utiliser comme étude de cas sur plusieurs années? Ce genre de choses se fait-il? En faut-il davantage?

M. Avinash Singh: Il ne fait aucun doute que, sur la plupart des campus universitaires, nous ne trouverons pas un domaine consacré à la recherche biologique. Il pourrait se révéler très avantageux d'effectuer quelques travaux consacrés à un système d'agriculture biologique, parce que les pratiques biologiques sont une chose, mais un système est une meilleure représentation de quelque chose de plus robuste.

M. Alistair MacGregor: La relation entre les micro-organismes du sol et les champignons qui s'y trouvent est très complexe. Quelle a été l'incidence de l'utilisation répandue des engrais dans le passé? Quels sont certains des efforts déployés dans le secteur biologique pour réanimer le réseau complexe qui existe?

Mme Kimberly Cornish: L'application d'engrais met essentiellement fin au processus d'expansion de ce réseau. Les plantes obtiennent ce dont elles ont besoin à la surface, leurs racines n'ont pas à creuser dans le sol, et elles ne créent pas le carbone au sol au moyen de la photosynthèse. La plante nourrit la biologie au moyen du carbone liquide, et c'est ce qui nourrit les bactéries.

Le président: Merci, madame Cornish.

M. Alistair MacGregor: Merci.

[Français]

Le président: Monsieur Poissant, vous disposez de six minutes.

M. Jean-Claude Poissant (La Prairie, Lib.): Je vous remercie de vos commentaires et de vos exposés. C'est toujours intéressant.

Vous savez que vous faites aussi partie de la recette. Nous voulons exporter jusqu'à 75 milliards de dollars de produits alimentaires d'ici 2025. Je me demande souvent s'il y a un engouement, s'il y a suffisamment d'éducation auprès des jeunes afin de les recruter et les inciter à s'engager dans la culture biologique.

Je ne sais pas à qui poser la question. Celui ou celle qui se sent à l'aise de répondre peut le faire.

[Traduction]

Mme Tia Loftsgard: Je peux commencer, puis ce sera à vous?

M. Avinash Singh: D'accord.

Mme Tia Loftsgard: Nous avons mentionné qu'il y a quelques universités qui l'enseignent et nous constatons que beaucoup des nouveaux agriculteurs sont intéressés par l'agriculture durable, qu'elle soit entièrement biologique ou quoi que ce soit d'autre. En ce qui concerne la transition des fermes, nous constatons que beaucoup de gens disent qu'ils vont reprendre la ferme de leur père si un certain volet de durabilité s'y rattache. Maintenant, qui va leur enseigner? Des propositions de financement à court terme existent à la fin de l'année par l'intermédiaire de la Prairie Organic Grain Initiative, qui offre des services de sensibilisation dispensés par des spécialistes dans le cadre d'un programme de formation. Mais une fois ces solutions de financement à court terme épuisées, que se passe-t-il? C'est une lutte constante pour nous en tant qu'industrie — et en tant que secteur qui croît fermement dans notre propre éducation et réussite — pour nous assurer que ces ressources seront durables.

M. Avinash Singh: En ce qui concerne l'agriculture à petite échelle et les petits exploitants agricoles, des études récentes ont montré que la majorité des nouveaux venus sont des femmes et qu'elles ont une éducation universitaire. Ce que nous recherchons, ce sont d'autres moyens d'éduquer ces petits exploitants agricoles, parce qu'ils n'obtiendront pas à l'université la plupart des renseignements dont ils auront besoin pour leur ferme. Nous cherchons donc d'autres façons d'apprendre et d'éduquer ces nouveaux venus.

● (1710)

[Français]

M. Jean-Claude Poissant: D'accord.

J'aimerais vous poser une autre question.

Y a-t-il des cultures plus faciles? Qu'il s'agisse de légumes, de céréales ou de petits fruits, y a-t-il des produits qui s'adaptent plus facilement à la culture biologique?

[Traduction]

Mme Tia Loftsgard: C'est une bonne question.

M. Avinash Singh: Pour répondre à cette question dans le sens opposé, certaines des cultures les plus difficiles seraient celles comme le maïs, qui peut exiger plus d'engrais azoté. On peut y arriver en utilisant des rotations plus longues. Il y a d'excellentes cultures, comme le chanvre, une culture incroyable qui crée de la matière organique au sol. Il est surtout question des techniques utilisées par les agriculteurs biologiques qui permettraient à presque n'importe quelle culture de pousser.

Mme Tracy Misiewicz: Pour ce qui est des denrées agricoles à grande échelle comme le maïs, les agriculteurs biologiques utilisent souvent des variétés mises au point pour des systèmes conventionnels, parce qu'il n'y a pas eu beaucoup de recherches et d'investissements dans les cultures biologiques. C'est un autre défi auquel ils font face... ils utilisent une variété de culture conçue pour un système complètement différent d'un système biologique.

[Français]

M. Jean-Claude Poissant: D'accord.

L'un des aspects difficiles dans à peu près tous les domaines de l'agriculture est celui du recrutement de la main-d'oeuvre. La recherche de main-d'oeuvre présente-t-elle une difficulté pour vous?

En est-il de même en ce qui concerne l'automatisation?

Beaucoup de recherches ont été faites sur des technologies d'agriculture conventionnelle de précision. Se fait-il de la recherche dans le domaine de la culture biologique en ce qui touche la mécanisation?

[Traduction]

M. Avinash Singh: En ce qui concerne la main-d'oeuvre, bon nombre de nos petites exploitations agricoles biologiques emploient une approche à échelle humaine. Par conséquent, elles sont en mesure de trouver de la main-d'oeuvre adéquate. C'est lorsque vous augmentez la taille de la ferme que vous avez plus de mal à trouver une main-d'oeuvre adéquate.

Au chapitre de l'agriculture de précision, nous commençons à assister à une augmentation. Puisque certaines de nos fermes atteignent une plus grande échelle, vous commencez à voir de l'équipement qui recueille les bonnes données afin de permettre l'agriculture de précision. Je peux voir comment un agriculteur utiliserait les renseignements recueillis par l'agriculture de précision pour mieux définir et correctement tirer le meilleur parti des intrants qu'il met dans sa ferme.

Mme Tia Loftsgard: Je vais répondre à la question concernant ce qui pousse les gens à aller vers n'importe quel type de carrière. C'est l'argent. Une étude a été réalisée par Statistique Canada sur le revenu d'exploitation net des agriculteurs biologiques à partir des revenus agricoles bruts. Ce sont vos données que je communique. Il y a un revenu de 68 % supérieur pour les gens qui gagnent entre 10 000 et 99 000 \$. Je vais aller à l'autre extrême. Ceux qui gagnent plus de 1 million de dollars en revenus par rapport à leurs équivalents conventionnels touchent 18,9 % plus de revenus. Oui, plus de main-d'oeuvre est requise, mais il y a aussi plus de revenus, et cela attire les gens vers l'agriculture biologique.

[Français]

M. Jean-Claude Poissant: On entend souvent parler de cultures sans intrants, qui se rapproche de la culture biologique.

Pourriez-vous nous en dire davantage?

Dans mon secteur, plusieurs producteurs commencent à cultiver sans se servir d'intrants. Cela apporte une valeur ajoutée à leurs produits. Y a-t-il une très grande différence entre ces deux modes de production?

Le président: Répondez rapidement, s'il vous plaît.

[Traduction]

Mme Kimberly Cornish: Je crois que c'est lorsque le sol est revitalisé et sain que l'on peut faire pousser des cultures sans autres intrants, car c'est la biologie qui veille à la fertilité que nous recherchons habituellement en utilisant des engrais.

Le président: Merci.

Monsieur Saini, vous avez six minutes.

M. Raj Saini (Kitchener-Centre, Lib.): Merci à tous d'être ici aujourd'hui. J'ai une très bonne question pour vous, et vous allez peut-être pouvoir m'éclairer.

Je suis pharmacien de profession, et, dans ma pharmacie, j'ai notamment élargi ma pratique. Il n'y avait pas seulement des produits pharmaceutiques; nous proposons des aliments sans gluten, des produits biologiques et certains produits... Nous nous sommes rendu compte que, au lieu d'être allergiques à certains aliments, beaucoup de gens souffraient d'une intolérance à certains aliments.

Au moment d'acheter certains produits, ce que j'ai remarqué, c'est l'étiquetage. Certaines étiquettes indiquent que le produit est sans

gluten et qu'il est certifié sans gluten. Ce que je trouvais difficile en raison des sources d'approvisionnement ou par manque de clarté, c'était de savoir si un produit était biologique ou non.

Je sais qu'il existe une organisation des normes biologiques, mais quels pouvoirs a-t-elle au juste? Je veux en savoir davantage sur le bien-fondé des tests ou de la certification. On peut dire que quelque chose est biologique, mais comment monsieur et madame tout le monde peuvent-ils être certains de se faire proposer des produits biologiques? Comme vous le savez déjà, le prix varie d'un produit à l'autre. Nous savons que certains producteurs d'aliments sans gluten ont une certification quelconque. Cependant, lorsque je m'approvisionnais en produits biologiques, j'étais très souvent incertain de la certification ou de la viabilité des produits. Pouvez-vous nous expliquer brièvement le processus de certification?

• (1715)

Mme Tia Loftsgard: Je vais répondre à la question. J'ai présenté un exposé à des employés de l'AAC ce matin.

L'élaboration de normes était volontaire jusqu'en 2009, et nos partenaires commerciaux nous ont ensuite dit que nous ne pourrions pas faire affaire avec le Japon, l'Union européenne et les États-Unis si nous ne procédions pas à la normalisation de la définition et à une réglementation par le gouvernement. Nos normes sont intégrées dans la loi, et elles sont administrées et appliquées par l'ACIA. Il s'agit d'une initiative gouvernementale, et c'est pourquoi l'industrie veut que nous travaillions en partenariat, car nous faisons tous partie du même système et nous l'améliorons ensemble. J'espère que vous croyez en l'application de ces normes, car elle est assurée par l'ACIA.

M. Raj Saini: Est-ce que c'est nouveau?

Mme Tia Loftsgard: Non, c'est en place depuis 2009.

M. Raj Saini: Donc, si j'étais un producteur d'aliments biologiques ou un cultivateur biologique, je présenterais une demande à l'ACIA?

Mme Tia Loftsgard: Non. Vous présenteriez votre demande à un organisme de certification, soit un fournisseur tiers régi par l'ACIA. L'ACIA chapeaute les organismes de certification pour s'assurer qu'ils exercent bien leur rôle, qui inclut des inspections annuelles, de la documentation, de la traçabilité et l'approvisionnement en produits exclusivement biologiques, et veille à ce qu'il n'y ait aucune demande frauduleuse.

M. Raj Saini: Donc, les fournisseurs tiers vont...

Mme Tia Loftsgard: Ils effectuent les inspections, mais, au bout du compte, ils signalent à l'ACIA toute certification à suspendre ou à annuler, et les fautifs sont affichés sur le site Web de l'ACIA.

M. Raj Saini: Je vous remercie beaucoup de votre explication.

J'ai une deuxième question qui touche davantage le marché. Je crois que le secteur biologique au Canada a un énorme potentiel, particulièrement dans le cadre d'accords commerciaux comme l'AECG et le PTPGP. Quels seraient vos conseils ou quel est le potentiel actuel maintenant que vous avez l'occasion de vendre vos produits à 1 milliard ou 1,5 milliard de personnes? Vous réalisez des ventes dans des régions du monde où le régime agricole n'est peut-être pas aussi exigeant qu'il l'est ici, et c'est pourquoi les agriculteurs canadiens ont ici une belle occasion d'affaires.

Avez-vous quelques commentaires à formuler à ce sujet?

Mme Tia Loftsgard: Oui. Nous représentons la marque biologique du Canada à l'échelle internationale. Les exportations sont colossales. Je dirais que les régimes de la plupart de nos partenaires commerciaux sont plus stricts que le nôtre relativement au glyphosate et à la tolérance zéro à son égard ou...

M. Raj Saini: Nos partenaires européens...

Mme Tia Loftsgard: L'Europe, le Japon, la Corée du Sud. Certains de nos partenaires ne veulent pas conclure d'entente d'équivalence avec nous, car notre système n'est pas assez rigoureux. Quatre-vingt-dix pour cent de nos partenaires commerciaux du secteur des produits biologiques l'ont fait, et on peut donc dire que le régime canadien est un succès.

Pour ce qui est des occasions commerciales, je crois que les normes sont la clé. Elles doivent être financées par le gouvernement et non pas par l'industrie. La seule exigence... La raison pour laquelle les normes doivent être régies par le gouvernement, c'est que cela nous permet de faire affaire à l'échelle internationale, et nous voulons saisir l'occasion qui s'offre à nous. Cela a été mentionné dans le rapport *Barton*. Nous avons un représentant des producteurs biologiques à la table ronde économique. Ce qu'il dit aux grandes instances, c'est que, même si nous constituons que 2,2 % des fermes, notre industrie représente la nouvelle génération et l'avenir de l'agriculture.

M. Raj Saini: Êtes-vous en train de dire qu'il ne nous reste pas grand-chose à faire pour atteindre une certaine normalisation qui serait acceptable pour le Japon ou l'Europe?

Mme Tia Loftsgard: Nous faisons actuellement bonne figure auprès de ces partenaires commerciaux. Le problème, c'est que, si nos normes ne sont pas revues tous les cinq ans... Ce sont les millions de dollars dont il était question plus tôt, des millions de dollars qui, d'après ce que l'on entend maintenant, devraient être financés par l'industrie, à l'exception des 250 000 \$ que nous venons de recevoir.

M. Raj Saini: La raison de ma suggestion, c'est que le PTPGP compte 11 pays, et l'AECG, 28 pays. Regardons les autres accords commerciaux potentiels, peut-être avec les membres de l'ANASE, et l'on ajoute 10 ou 12 pays. Vous avez parlé de la réputation du Canada, et cela est un plus en soi alors nous aurions un plus grand potentiel commercial que d'autres pays. Ce que vous dites, c'est qu'il faut en faire encore un peu plus, et le tour est joué?

• (1720)

Mme Tia Loftsgard: Oui. Je crois que le problème de contamination est un immense obstacle commercial pour notre industrie, malheureusement. Vu que c'est tolérance zéro, les produits sont analysés à la frontière. On dit: « Reprenez vos produits biologiques, car ils ne sont pas considérés comme biologiques dans le pays XYZ » ou que les produits devront être vendus comme aliments non biologiques.

Tous les tests rigoureux ont été passés, mais il y a une certaine contamination non intentionnelle. C'est sur ce point que tous les acteurs de l'agriculture doivent se pencher pour que les occasions qui s'offrent à notre secteur ne soient pas en opposition avec celles des autres.

M. Raj Saini: Merci beaucoup.

Le président: Monsieur Barlow, vous avez six minutes.

M. John Barlow: Merci beaucoup, monsieur le président. Les témoins font un excellent travail. Vos témoignages sont très intéressants.

Je veux revenir sur une initiative dont nous avons parlé à quelques reprises dans le cadre de notre étude. Vous l'avez mentionnée, madame Cornish, lorsque vous avez parlé de la surveillance *in situ* des sols. J'aimerais que vous nous l'expliquiez plus en détail, si possible.

Nous avons parlé des difficultés que nous éprouvons lorsque nous parlons de la conservation et de la santé des sols. Je sais que nous sommes nombreux dans nos municipalités rurales, dans nos comtés et nos régions à parler des sols classés 3T et 4T et à tenter de les protéger, mais le développement fait son oeuvre, et ces sols ne sont pas protégés comme nous le voudrions.

Savez-vous si, relativement au secteur des produits biologiques, certaines provinces...? Je crois que nous avons besoin d'une initiative nationale pour brosser un portrait actuel de la santé de nos sols. D'après ce que j'ai entendu du Conseil canadien de conservation des sols et d'autres organismes semblables, aucune étude détaillée de l'état des sols à l'échelle du Canada n'a été effectuée depuis plus de 30 ans. Est-ce que cela pourrait être utile ou est-ce une initiative trop large? Aurions-nous intérêt à effectuer des travaux concrets et à assurer leur financement pour commencer quelque part? Ainsi, nous serions plus en mesure de déterminer comment nous devons intervenir. Ça serait bien de mieux comprendre quelle est la situation actuelle.

Mme Kimberly Cornish: Je crois qu'un projet de référence est absolument essentiel.

M. John Barlow: Merci. « Projet de référence », et nous voilà repartis.

Mme Kimberly Cornish: Je crois qu'un projet de référence à large spectre nous en apprendrait beaucoup. Il nous permettrait d'obtenir une base de référence, mais aussi de nous situer dans l'avenir, mais il faut aussi faire des comparaisons et examiner les contrastes. S'il y a un pâturage à multiples enclos savamment aménagé à côté d'une culture conventionnelle, vous pourrez observer la santé du sol. Vous pourrez comparer en un clin d'oeil les communautés biologiques et la teneur en carbone. Cela sera très utile, car il nous permettra de savoir qui s'adapte le mieux et quelles pratiques pourraient nous aider à atténuer les changements climatiques et à nous y adapter. Je crois que cela serait incroyablement utile.

Pour ce qui est de la technologie, avec les protocoles de l'Alberta, nous disons toujours que nous ne pouvons pas mesurer, car cela coûterait trop cher. C'était vrai il y a 10 ans, mais maintenant, grâce aux algorithmes, à la cartographie et à la surveillance, de nombreuses nouvelles possibilités s'offrent à nous. Ce que nous avons l'intention de faire, ou ce que la Food Water Wellness Foundation tente de mettre en oeuvre, c'est un projet qui ferait appel à des méthodes conventionnelles pour utiliser la combustion en vue de déterminer la teneur en carbone du sol. Nous utiliserions également la spectroscopie pour corrélérer nos données, et les résultats de la spectroscopie seraient ensuite corrélés avec la santé microbiologique. Cela est beaucoup plus efficace maintenant que la génomique est facilement accessible. Avant, il nous était impossible de procéder au génotypage de la communauté microbiologique.

Oui, je crois qu'une étude de référence serait fantastique. Selon moi, si l'on intègre au projet des occasions de compensations, le secteur privé serait encouragé à payer une partie de cette étude de référence. Cela pourrait devenir une collaboration entre les grands émetteurs et le gouvernement.

M. John Barlow: Vous soulevez un excellent point en ce qui a trait aux difficultés d'un tel projet et aux efforts qu'il exigerait. Je crois que vous avez raison de dire que, il y a peut-être 10 ou 20 ans, cela aurait été difficile. Maintenant, grâce à la technologie et à l'innovation, aux drones et aux radiographies, je crois que les méthodes d'aujourd'hui sont plus rapides et certainement bien différentes des méthodes de l'époque, où il fallait se rendre sur place pour évaluer le sol. Je crois que vous avez raison.

Pouvez-vous m'en dire un peu plus sur la surveillance *in situ* des sols? C'est un concept tout nouveau pour moi.

• (1725)

Mme Kimberly Cornish: Cela consiste essentiellement à effectuer une surveillance à l'échelle des fermes sur un large spectre. Richard Teague de l'Université A&M du Texas a énormément étudié les taux de séquestration du carbone dans les sols. Il y a toujours un écart entre les résultats recueillis dans le cadre de recherches et la situation réelle sur le terrain, car ces projets de recherche ne ratissent pas assez large. Les chercheurs de l'institut se rendent sur les fermes et les ranchs pour constater la qualité réelle du sol au lieu de tenter de trouver un certain équivalent à étudier sur un campus universitaire ou dans un centre de recherche.

M. John Barlow: Je comprends.

Je comprends ce que vous êtes en train de nous dire: il doit y avoir un équilibre entre les méthodes agricoles traditionnelles et les méthodes d'agriculture biologique. Je crois qu'elles ont toutes un rôle très important à jouer. La croissance de l'agriculture biologique est une excellente nouvelle. Plusieurs producteurs de boeufs de ma circonscription sont passés à la culture biologique pour diverses raisons, mais ils prônent toujours l'agriculture traditionnelle pour le grain ou le maïs. Je crois que, grâce aux innovations, que ce soit la culture sans travail du sol ou l'utilisation de certains pesticides, nous réussissons à accroître considérablement les récoltes sur moins de terrain.

Je comprends votre point de vue. Je crois que les deux méthodes ont un rôle à jouer. Si nous voulons nourrir tout le monde et réaliser des exportations agricoles de 75 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, nous devons nous assurer d'avoir les outils nécessaires pour y arriver. L'avenir de l'agriculture biologique est indéniablement brillant, et je suis ravi que nous soyons prêts à la soutenir.

Le président: Nous allons manquer de temps, monsieur Barlow.

M. John Barlow: J'allais poser une question à propos des problèmes du commerce interprovincial des produits biologiques, mais nous pourrions aborder ce sujet à un autre moment.

Le président: C'était la dernière intervention.

Juste pour ajouter mon grain de sel, en tant qu'agriculteur biologique certifié et agriculteur conventionnel, je sais que les deux ont à apprendre l'un de l'autre. J'ai touché aux deux. L'agriculture biologique de mon arrière-grand-père a beaucoup profité de l'agriculture conventionnelle, mais je vous dirais que l'agriculture conventionnelle est également régie par un système rigoureux. En réponse à M. Saini, lorsque le jour de l'inspection arrive, c'est très stressant.

Monsieur Singh, madame Cornish, madame Loftsgard et madame Misiewicz, nous vous remercions d'avoir témoigné devant nous aujourd'hui.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, vous obtiendrez une copie de l'ébauche vendredi, je crois. Nos analystes travaillent d'arrache-pied. Nous tenons à les remercier. Lundi, nous recevrons les instructions à fournir aux analystes à propos du processus d'ébauche. Le sous-comité du programme et de la procédure se réunira également pendant deux heures, s'il y a... D'accord.

Merci à tous, et passez une excellente journée.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>